ISSN 1662 – 4599

8 juillet 2019
17e année
No 15

Horizons et débats
Case postale, CH-8000 Zurich
Tél.: +41 44 350 65 50
Fax: +41 44 350 65 51
hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch
CCP 87-748485-6

Horizons et débats

AZA
8044 Zürich

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

Accord-cadre entre la Suisse et l'UE

Problème insoluble alors que les élections approchent à grands pas

par Marianne Wüthrich, docteur en droit

Quelques mois avant les élections fédérales du 20 octobre, la Berne fédérale est désabusée: le Conseil fédéral aurait bien voulu signer à la va-vite ce fichu traité avec l'UE avant les vacances d'été – mais les fortes objections de toutes parts l'ont stoppé. Entretemps, les Chambres fédérales appellent à la renégociation des aspects les plus importants, en restant très lucide sur le «cadre» que Bruxelles entend imposer à la Suisse ne permet justement pas une telle demande. En outre, la question de savoir s'il convient d'approuver 1,3 milliards de paiements de cohésion supplémentaires fait toujours débats au Parlement, maintenant que l'UE ne reconnaît plus la Bourse suisse comme équivalente depuis le 1er juillet. Une telle situation est désagréable pour les membres parlementaires rêvant d'une harmonie contractuelle avec Bruxelles pour garantir à la Suisse une sécurité juridique durable et une coopération économique harmonieuse (à mon avis, assez déconnectée de la réalité) et souhaitant en même temps être réélus en automne …

Entre-temps, il devrait être clair pour tous les responsables politiques fédéraux que la tentative de l'UE de nous imposer cet accord n'est pas compatible avec les fondements constitutionnels de la Suisse et a donc peu de chances d'aboutir lors de l'inévitable vote populaire. Cependant, quiconque observe les événements sous la Coupole fédérale se frotte les yeux d'étonnement.

La consultation interne a révélé un fort vent contraire à l'accord-cadre

Le Conseil fédéral se trouve dans un dilemme. Le 7 juin, mis sous pression par le président de la Commission européenne *Juncker* pour enfin signer cet accord, il l'a donc informé de sa volonté de principe de signer enfin l'accord – mais qu'il ne lui restait plus que «trois points» (protection salariale, directive sur la citoyenneté européenne, aides étatiques) à «clarifier» avec Bruxelles. Cependant, cette tentative de banalisation ne correspond aucunement à l'opposition à l'intérieur du pays. Car au printemps la «consultation interne» du Conseil fédéral auprès des cantons, des groupes parlementaires et des partenaires sociaux n'a pas abouti au soutien unanime espéré de l'accord-cadre, bien au contraire. Voici, brièvement, les objections les plus sérieuses avancées lors de la consultation.[1]

– Les syndicats *(Union syndicale suisse USS* et *Travail.Suisse)* ainsi qu'une partie des sociaux-démocrates insistent à juste titre sur la poursuite des Mesures d'accompagnement actuelles concernant la libre circulation des personnes (cf. article ci-dessous).
– Les cantons rejettent l'interdiction des aides étatiques en vigueur dans l'UE, car le soutien aux institutions du service public, à la création d'entreprises, etc. a toujours fait partie de la liberté fédéraliste des cantons et des communes.
– pratiquement personne dans le pays, ne souhaite la directive relative au droit des citoyens de l'UE, car elle entraînerait de nombreuses obligations et coûts, dont certains sont encore inconnus à l'heure actuelle (par exemple, la question du droit de vote des étrangers au niveau communal).
– De plus en plus de voix s'élèvent pour rejeter définitivement l'accord-cadre, car, en réalité, l'adoption automatique du droit et des jugements de l'UE constitue une violation flagrante de la souveraineté de la Suisse et de la liberté des Suisses de régler eux-mêmes leurs affaires (cf. ci-dessous *Pierre Yves Maillard,* président de l'USS*)*.
– Et pour couronner le tout: lors de la session d'été, le Conseil des Etats et le Conseil national ont clairement adopté deux motions chargeant le Conseil fédéral de demander des renégociations avec l'UE dans ces domaines (cf. ci-dessous)

La «Willensnation» [«Nation fondée sur la volonté politique»] ne se définit pas par la volonté du gouvernement, mais par la volonté des citoyens. Ce sont eux qui expriment la vitalité du pays. (photo mt)

Seuls les hauts fonctionnaires de quelques associations économiques et les dirigeants d'entreprises internationales peu implantées en Suisse continuent d'affirmer le risque d'effondrement de l'industrie d'exportation suisse en l'absence d'un accord cadre. Cet argument n'est pas nouveau: c'était avant le vote sur l'EEE en 1992 – aucune des sombres prophéties ne s'est réalisée après le «non» du souverain …

Le Conseil fédéral et la Commission européenne jouent au chat et à la souris

Au vu de ces résultats clairs de la consultation, le Conseil fédéral aurait dû donner l'information suivante à M. Juncker: l'accord-cadre souhaité par Bruxelles n'est pas en mesure d'obtenir une majorité en Suisse et il sera très probablement déjà rejeté par le Parlement, ou au plus tard lors de la votation populaire obligatoire. Au lieu de cela, dans sa lettre du 7 juin adressée à la Commission européenne, il a minimisé les graves différences internes. Après avoir d'abord été accommodant, le président Juncker a fixé quelques jours plus tard une date limite irréaliste au 18 juin pour les «clarifications».

L'empressement du président de la Commission n'est pas étonnant. En effet, jusqu'à la fin de son mandat peu fructueux dans la centrale de l'UE (fin octobre), il souhaiterait au moins obtenir une signature de Berne, s'il n'en a déjà pas de Londres. Il sait naturellement très bien que rien ne se passe en Suisse dans les dix jours, car ces questions centrales ne sont certainement pas tranchées par le pouvoir exécutif. Même si le Conseil fédéral signait le projet de traité (ce que nous n'espérons pas!), il lui faudra obtenir sa rati-

Suite page 2

«Sauver les accords bilatéraux, mais pas à n'importe quel prix»

mw. Outre une majorité de parlementaires fédéraux issus de différents partis, les syndicats (*USS* et *Travail.Suisse**) s'opposent clairement à un accord-cadre voulu par Bruxelles ne reconnaissant pas les principes essentiels de la conception suisse du droit et de l'Etat.

«Pour obtenir un accord-cadre, l'UE doit accepter la protection salariale suisse».

Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse et conseiller national PS Berne:

«Travail.Suisse soutient […] les accords bilatéraux avec l'UE. Avec la libre circulation des personnes, la protection des salaires et des conditions de travail des travailleurs en Suisse est cependant absolument centrale. A cet effet, les *mesures d'accompagnement* ont été introduites, conçues et mises en œuvre de manière indépendante dans le cadre d'un double système d'exécution, impliquant la Confédération, les cantons et les partenaires sociaux. […] Travail.Suisse juge inacceptable que les mesures d'accompagnement entrent désormais dans le champ d'application de l'*Accord-cadre institutionnel* et qu'elles soient affaiblie par la réglementation européenne. L'affaiblissement mettrait sérieusement en danger le soutien de la voie bilatérale.»

Source: Wüthrich, Adrian. *Wichtige und richtige Weichenstellung in der Europapolitik.* Travail.Suisse du 7 juin.

«Sans renégociations, cet accord n'a aucune chance»

Entretien avec *Pierre Yves Maillard,* président de l'*Union syndicale suisse* (USS). Radio SRF, Echo der Zeit du 26 juin, par *Simone Hulliger* (extraits)

SRF: Pierre-Yves Maillard se rend à Bruxelles à l'Union syndicale européenne, où la Suisse bénéficie d'un soutien important en tant que «champion de la protection salariale». Considère-t-il que les négociations avec l'UE puissent faire l'objet d'un compromis?
Maillard: Nous sommes encore très loin d'une solution concernant l'accord-cadre.

La balle est également dans votre camp, celui des syndicats. Qu'est-ce que …
(Interruption) Non, je ne dirais pas cela, c'est vraiment une fausse déclaration. Nous le disons depuis longtemps, mais maintenant, les deux Chambres fédérales ont adopté des exigences claires et, concernant la question de la protection salariale, nous sommes d'accord avec le Parlement. En d'autres termes, nous voulons de nouvelles négociations pour défendre et préserver notre protection salariale.

L'UE dit très clairement qu'il n'y aura pas de renégociations.
Eh bien, nous en prenons bonne note. Alors cet accord n'a aucune chance. […] Il ne s'agit pas seulement de la règle des huit jours [délai d'enregistrement pour les sociétés de services étrangères, mw.], mais nous avons une protection salariale très claire dans la législation fédérale.

Même le Tribunal fédéral ne peut rien faire contre cette protection salariale parce qu'il ne peut pas réviser les lois fédérales étant donné que nous n'avons pas de juridiction constitutionnelle en Suisse.

Mais avec cet accord, la Cour de justice des Communautés européennes aurait une influence décisive sur notre base juridique pour la protection des salaires [souligné par mw.]. C'est le problème fondamental que nous avons. Nous devons trouver une solution pour conserver la protection salariale suisse autonome.

Et à quoi pourrait ressembler cette solution?
Ce domaine doit rester en dehors du mécanisme d'adoption de la législation de l'UE […].

Mais c'est le point central pour l'UE, elle ne veut pas faire de concessions à la Suisse.
Oui, c'est la raison de ces difficultés. Et nous avons le même problème avec le service public. […] L'Etat [suisse, mw.] a beaucoup plus de responsabilités, le service public est mieux garanti chez nous que dans de nombreux pays de l'UE. […] Nous voulons protéger ces particularités légitimes. […]

Monsieur Maillard, se pourrait-il, en cas d'escalade – par exemple, au sujet du milliard de cohésion que le Parlement pourrait refuser de payer – que ce soit le début de la fin des relations bilatérales avec l'UE?
Naturellement, ce danger existe […].

Est-ce que cela en vaut la peine?
Oui, tout à fait. Nous voulons sauver les accords bilatéraux et les laisser se développer à l'avenir, mais pas à n'importe quel prix. Pas au prix de la réduction de la protection salariale et du service public. Sinon, la population dira non […]. •

---

* *Travail.Suisse* est une association faitière indépendante d'employés regroupant dix associations avec 150'000 membres. L'organisation a été fondée le 1er janvier 2003 par les associations étant auparavant affiliées à *Confédération des syndicats chrétiens de Suisse* (CSC) et à la Fédération des sociétés suisses d'employés (FSE) (cf. *https://www.travailsuisse.ch/?lang=fr)*

Julian Assange est soumis à la torture

Par Nils Melzer, Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture à l'occasion de la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture du 26 juin 2019

(photo twitter)

ef. Le Rapporteur spécial de l'ONU sur la torture, le Suisse Nils Melzer, a publié le 26 juin une tribune [«Op-Ed» en anglais, ndlr.] sur les pressions extrêmes exercées sur Julian Assange – avec toutes les accusations sans fondement portées contre lui. Assange craint son extradition vers les Etats-Unis, où il risque d'être jugé pour espionnage et trahison (cf. «Horizons et débats» n° 12 du 27 mai et n° 13 du 10 juin). Le ministre britannique de l'Intérieur a déjà approuvé une demande d'extradition en provenance des Etats-Unis, mais en fin de compte, un tribunal se prononcera à ce sujet. La tribune de Melzer a jusqu'à présent été ignorée par les principaux médias occidentaux. Les raisons avancées vont de, il ne s'agissait pas de notre principal domaine d'intérêt jusqu'à, il ne figurait pas suffisamment en tête de notre programme d'information. Commentant le silence des médias concernant son rapport, Melzer a déclaré envers «Russia Today»: «Mais quand il s'agit d'une contribution sérieuse voulant démasquer le ‹narratif› et présenter les faits, ils ne s'y intéressent pas. Voici le texte intégral de sa tribune:

Je sais, vous pensez peut-être que je me fais des illusions. Comment la vie dans une ambassade avec un chat et un skateboard peut-elle être assimilée à de la torture? C'est exactement ce que j'ai pensé, moi aussi, quand Assange a fait appel à mon bureau pour se protéger. Comme la plupart des gens, j'avais été inconsciemment empoisonné par la campagne de diffamation incessante diffusée au fil des ans. Il a donc fallu frapper une deuxième fois à ma porte pour attirer mon attention à contre-cœur. Mais une fois l'examen des faits de cette affaire terminé, ce que j'ai trouvé m'a rempli de répulsion et d'incrédulité.

Je me suis dit qu'Assange devait être un violeur! Mais ce que j'ai découvert, c'est qu'il n'a jamais été accusé d'une infraction sexuelle. Certes, peu après que les Etats-Unis eurent encouragé leurs alliés à trouver des raisons de poursuivre Assange, deux femmes ont fait la une des journaux en Suède. L'une d'entre elles a affirmé qu'il avait déchiré un préservatif et l'autre qu'il n'en avait pas porté un, dans les deux cas lors de rapports sexuels consentis – ce qui ne correspond pas exactement aux scénarios de «viol» dans toute autre langue que le suédois. Rappelez-vous, chaque femme a même soumis un préservatif comme preuve. Le premier, supposément porté et déchiré par Assange, n'a révélé aucun ADN, ni celui d'Assange, ni celui de la femme, ni de qui que ce soit d'autre. Allez comprendre … Le second, utilisé mais intact, aurait prouvé qu'il s'agissait d'un rapport sexuel «non protégé». Allez comprendre, encore une fois. Ces femmes ont même envoyé un texto disant qu'elles n'avaient jamais eu l'intention de porter plainte, mais qu'elles avaient été «poussées» à le faire par une police suédoise zélée. Allez comprendre, encore une fois! Depuis lors, la Suède et la Grande-Bretagne ont tout fait pour empêcher Assange de faire face à ces allégations sans avoir à s'exposer simultanément à l'extradition américaine et donc à un procès spectacle suivi d'une peine de prison à vie. Son dernier refuge avait été l'ambassade de l'Equateur.

D'accord, pensai-je, mais Assange doit sûrement être un hacker! Cependant, ce que j'ai découvert, c'est que toutes ses révélations lui avaient été divulguées librement, et que personne ne l'accuse d'avoir piraté un seul ordinateur. En fait, la seule accusation défendable de piratage informatique contre lui a trait à sa tentative infructueuse de briser un mot de passe qui, si elle avait réussi, aurait pu aider sa source à couvrir ses traces. Bref: une chaîne d'événements plutôt isolée, spéculative et sans conséquence; un peu comme essayer de poursuivre en justice un conducteur ayant tenté sans succès de dépasser la limite de vitesse, mais a échoué parce que sa voiture n'était pas assez puissante.

Eh bien, je me suis dit qu'au moins nous savions avec certitude qu'Assange est un espion russe, qu'il s'est ingéré dans les élections américaines et qu'il a causé la mort de personnes par négligence! Mais tout ce que j'ai trouvé, c'est qu'il publiait constamment des renseignements véridiques d'intérêt public sans aucun abus de confiance, de contrepartie ni allégeance. Oui, il a dénoncé des crimes de guerre, de la corruption et des abus, mais ne confondons pas sécurité nationale et impunité gouvernementale. Oui, les faits qu'il a révélés ont permis aux électeurs américains de prendre des décisions plus éclairées, mais n'est-ce pas simplement la Démocratie? Oui, il y a des discussions éthiques sur la légitimité de divulgations non expurgées. Mais si un préjudice réel avait réellement été causé, comment se fait-il que ni Assange ni *Wikileaks* n'aient jamais fait l'objet d'accusations criminelles ou de poursuites civiles pour une juste indemnisation?

Mais alors, me suis-je retrouvé à plaider, Assange doit sûrement être un narcissique égoïste, faisant du skate à travers l'ambassade de l'Equateur et étalant des excréments sur les murs? Eh bien, tout ce que j'ai entendu des membres du personnel de l'ambassade, c'est que les inconvénients inévitables de son hébergement dans leurs bureaux ont été traités avec respect et considération mutuels. Cela n'a changé qu'après l'élection du président *Moreno,* lorsqu'on leur a soudainement demandé de trouver des calomnies contre Assange. Ceux qui ne l'ont pas fait, ont rapidement été remplacés. Le Président a même pris sur lui d'offrir ses ragots au monde entier, et de dépouiller personnellement Assange de son asile et de sa citoyenneté équatorienne sans aucune procédure légale.

Finalement, j'ai compris que j'avais été aveuglé par la propagande et qu'Assange avait été systématiquement calomnié pour détourner l'attention des crimes qu'il avait exposés. Une fois déshumanisé par l'isolement, le ridicule et la honte, comme les sorcières que nous brûlions sur le bûcher, il était facile de le priver de ses droits les plus fondamentaux sans provoquer l'indignation publique dans le monde entier. C'est ainsi qu'un précédent juridique est en train d'être établi, par le soutien inconscient de notre propre complaisance, qui peut et sera appliqué à l'avenir tout aussi bien aux divulgations du «Guardian», du «New York Times» et d'*ABC News.*

Très bien, me direz-vous, mais qu'est-ce que la diffamation a à voir avec la torture? Eh bien, c'est une pente glissante. Ce qui peut sembler n'être qu'une simple «calomnie» dans le débat public, devient rapidement une «intimidation» lorsqu'elle est utilisée contre des personnes sans défense, et même de la «persécution» lorsque l'Etat est impliqué. Maintenant, il suffit d'ajouter le caractère intentionnel et les souffrances aiguës, et ce que vous obtenez est une torture psychologique à part entière.

Oui, vivre dans une ambassade avec un chat et un skateboard peut sembler une bonne situation quand le reste des mensonges semble crédible. Mais quand personne ne se souvient de la raison de la haine que vous subissez, quand personne ne veut entendre la vérité, quand ni les tribunaux ni les médias ne demandent des comptes aux puissants, alors votre refuge n'est vraiment qu'un bateau en caoutchouc dans une piscine remplie de requins, et ni votre chat ni votre planche à roulettes ne vous sauveront la vie.

Même ainsi, vous direz vous peut-être, pourquoi dépenser autant d'énergie pour Assange, alors que d'innombrables autres personnes sont torturées dans le monde entier? C'est parce qu'il ne s'agit pas seulement de protéger Assange, mais d'empêcher un précédent susceptible de sceller le sort de la Démocratie occidentale. Quand pour la première fois, dire la vérité sera devenu un crime, alors que les puissants jouissent de l'impunité, il sera ensuite trop tard pour corriger le tir. Notre voix aura capitulé face à la censure et notre destin face à la tyrannie sans limites.

Cette tribune a été proposée pour publication au «Guardian», au «Times», au «Financial Times», au «Sydney Morning Herald», à «Australian», au «Canberra Times», au «Telegraph», au «New York Times», au «Washington Post», à Reuters et à Newsweek.

Aucun n'a répondu positivement.

Source originale: https://medium.com/@njmelzer/demasking-the-torture-of-julian-assange-b252ffdcb768. Source de la version française: www.les-crises.fr, 27/6/19. Traduit par Olivier Berruyer pour Les-crises.fr

«Accord-cadre entre la Suisse et l'UE»
suite de la page 1

fication pour être valide. Cela nécessiterait l'approbation des deux Chambres fédérales et finalement aussi du peuple souverain.

En même temps, il y a des rumeurs selon lesquelles Bruxelles et Berne se sont déjà «mis d'accord»: selon la presse quotidienne, il y a des idées concrètes «sur le plan technique» «comment cela pourrait être réalisé» («Neue Zürcher Zeitung» du 21 juin).

C'est ainsi que Jean-Claude Juncker a qualifié la directive relative au droit des citoyens de l'UE et la loi sur les travailleurs détachés (c'est-à-dire l'érosion des mesures d'accompagnement suisses) de «développement de la libre circulation des personnes» que la Suisse devrait adopter comme telle, et que l'interdiction des aides étatiques devra être acceptée. Il n'y a rien à «réaliser» ici! Nous ne voulons plus de manœuvres d'évasion et de jeux malhonnêtes, mais un Conseil fédéral agissant ouvertement et honnêtement tant envers Bruxelles qu'envers nous, les citoyens.

L'UE supprime progressivement l'équivalence boursière de la Suisse – le plan B entre en vigueur

La non-prolongation de l'équivalence boursière, dont Bruxelles nous a menacé à plusieurs reprises, est une réalité: le 27 juin, l'UE a annoncé qu'elle ne reconnaîtrait plus la bourse suisse comme équivalente à partir du 1er juillet. Les actions de sociétés suisses ne seront alors plus admises par les plates-formes de négociation de l'UE. Mais cela ne nous dérange pas outre mesure, car le président de la Confédération *Ueli Maurer,* chef du Département fédéral des finances (DFF), a préparé un plan B visant à protéger l'infrastructure boursière suisse. Une ordonnance du Conseil fédéral du 30 novembre 2018 prévoit une obligation d'obtenir une reconnaissance de l'*Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers* (FINMA) pour les plates-formes de négociation étrangères admettant la négociation d'actions suisses à compter du 1er janvier 2019 sur des bourses étrangères. Toutefois, cette reconnaissance n'est accordée qu'aux bourses qui, à leur tour, accordent des droits réciproques.[2]

Astucieux, n'est-ce pas? Désormais, tous les négociants dans l'UE doivent acheter ou vendre les titres de participation de sociétés ayant leur siège en Suisse à la bourse suisse et retirent ainsi une partie de leurs opérations à leur propre bourse. *Radio SRF* n'a consacré qu'une brève information à ce sujet dans son émission *Echo der Zeit* du 27 juin, accompagné de la remarque suivante: certains experts boursiers s'attendent même à un essor du marché boursier suisse grâce à la nouvelle réglementation …

Les Chambres fédérales font suer le chef du DFAE Ignazio Cassis

Lors de la session d'été, les deux Chambres ont chacune approuvé une initiative contraignante chargeant le Conseil fédéral de mener des négociations complémentaires avec l'UE sur plusieurs points litigieux.[3]

Le 12 juin, le Conseil des Etats a exigé par 22 voix contre 14 (6 abstentions) et le 20 juin le Conseil national par 122 voix contre 38 (24 abstentions) un «meilleur» résultat des négociations. Au Conseil des Etats, par exemple, le président du PS *Christian Levrat* (FR) ou le politicien tessinois PDC *Filippo Lombardi* ont exprimé leur avis sur la nécessité de négociations complémentaires. Au Conseil national, une majorité de l'UDC, du PDC, du PS et des Verts ont soutenu la motion, les membres du PLR et des Vert-libéraux s'y sont opposés et de nombreux membre de PS se sont abstenus.

Comme l'UE rejette toute modification du texte de l'accord, le chef du *Département fédéral des Affaires étrangères* (DFAE) *Ignazio Cassis* s'est empêtré dans une tentative d'aplanir les différences fondamentales entre le Parlement et le Conseil fédéral. Dans sa lettre du 7 juin adressée à la Commission européenne, le Conseil fédéral avait «confirmé que le résultat des négociations était largement dans l'intérêt de la Suisse», mais en demandant à nouveau des éclaircissements sur les trois points (protection salariale, directive relative au droit des citoyens de l'Union et interdiction de l'aide étatique) se trouvant au centre des motions parlementaires: «L'orientation du Conseil fédéral correspond plus ou moins avec ces trois premiers points. On peut donc légitimement se demander pourquoi ces trois points doivent encore être inclus, alors que l'évolution va de toute façon dans ce sens.»[4] Heureusement, la majorité du Conseil des Etats n'a pas pu être dissuadée par cette astuce.

Au Conseil national, Ignazio Cassis a ensuite confirmé nolens volens ce qu'il avait concocté avec la Commission de l'UE. Le conseiller national *Thomas Matter* (UDC Zurich) a déclaré plus que demandé: «Pourquoi l'UE ne veut-elle pas accepter notre exclusion explicite de la directive relative au droit des citoyens de l'Union et sa mise par écrit dans cet accord-cadre? Que nous excluions les aides étatiques et que nous assurions également la protection salariale? Pourquoi l'UE ne veut-elle pas le mentionner explicitement dans cet accord? De mon point de vue, il y a là quelque chose de louche.» Et le conseiller fédéral Cassis de répondre: «[…] Nous voulions l'exclure de notre accord. L'UE voulait l'inclure. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui, le projet d'accord institutionnel *ne contient rien à ce sujet.»*[5]

Avec sa dernière phrase, le conseiller national Matter a tapé dans le mille! Et le conseiller fédéral Cassis a été confronté avec l'opposition de la grande majorité du Conseil national.

A la recherche de parlementaires honnêtes et de bonne foi

Le 20 octobre, nous citoyens, élirons les conseillers nationaux et, dans la plupart des cantons, également les conseillers aux Etats (les élections pour le Conseil des Etats sont des élections cantonales). D'ici là, nous voulons savoir de tous les candidates et candidats s'ils rejettent honnêtement et en toute bonne foi cet accord dicté par Bruxelles, puisqu'il contredit les principes constitutionnels fondamentaux de la Suisse, ou s'ils veulent simplement reporter cette question délicate pour être réélus.

Cela vaut d'ailleurs également pour la question de savoir si le Parlement s'abstient systématiquement d'approuver 1,3 milliards d'euros supplémentaires au titre du Fonds de cohésion car l'UE ne reconnaît plus l'équivalence de la Bourse suisse. Cette décision a été prise par le Conseil des Etats lors de sa session d'hiver 2018 et par le Conseil national au printemps 2019. Le fait de reporter la décision définitive à la session de décembre – après les élections parlementaires! – afin que le Parlement ne soit pas «piégé», comme l'a exigé un conseiller national favorable à l'UE («St. Galler Tagblatt» du 20 juin), n'est certes pas un comportement démocratique. Nous, les électeurs, aimerions savoir avant les élections qui s'engage vraiment du côté de la Suisse dans ce jeu du chat et de la souris? •

---

1 Cf. également «L'Accord-cadre Suisse–UE. La directive relative au droit des citoyens de l'Union et l'interdiction de l'aide étatique comme prochaine grande étape». In: *Horizons et débats* n° 1 du 7/1/19

2 «Ordonnance concernant la reconnaissance de plates-formes étrangères pour la négociation de titres de participation ayant leur siège en Suisse» du 30/11/18, article 1

3 Les textes des motions se trouvent dans «La quadrature du cercle» in: *Horizons débats* n° 13 du 10/6/19

4 Débat au Conseil des Etats concernant la motion 19.3416 *Négociations complémentaires au sujet de l'accord institutionnel avec l'UE* du 12/6/19

5 Débat du Conseil national concernant la motion 19.3420 *Négociations complémentaires au sujet de l'accord institutionnel avec l'UE* du 20/6/19

Bruxelles en ivresse de pouvoir: le «fact checking» se transforme en censure

*par Hannes Hofbauer**

Hannes Hofbauer (photo ev)

Quiconque lit le «Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action contre la désinformation» présenté par la Commission européenne le 14 juin sera choqué de constater que la mise en place d'une autorité de censure à l'échelle de l'UE est déjà largement achevée. Selon le message encore quelque peu caché, la diffusion d'informations considérées par Bruxelles comme fausses et dangereuses sera bientôt sanctionnée par des sanctions telles que le gel des comptes et l'interdiction de voyager.

Dans le document de la Commission européenne, dont est également responsable *Federica Mogherini,* le fer de lance de la politique étrangère, le terme «désinformation» est défini comme un processus visant «à distraire et à diviser en semant le doute par la déformation et la falsification de faits, afin de créer la confusion et de miner la confiance des gens dans les institutions et les processus politiques établis». L'accent n'est pas mis ici sur les grands groupes médiatiques détournant, jour après jour, l'attention des faits réels et déformant les vérités, afin de stabiliser les relations de pouvoir existantes. Un désinformant à combattre est quiconque les remet en question et sape leurs institutions.

Dans cette lutte pour stabiliser la domination (du capital), on investit des millions pour créer, soi-disant, «une approche coordonnée en entière conformité avec nos valeurs européennes et à nos droits fondamentaux». L'autorité, connue sous le nom de «Task Force for Strategic Communication», surveille le respect des vraies valeurs européennes avec l'aide de dits vérificateurs des faits.

A la veille des élections européennes, la Commission a réussi à arracher aux grands géants de l'Internet *Google, Facebook, Twitter* et – un peu plus tard – *Microsoft* un «Code de conduite volontaire de lutte contre la désinformation» dans le cadre des accords de coopération, non sans menacer d'engager des poursuites judiciaires, si les résultats ne sont pas satisfaisants à la fin 2019.

Un système d'alerte précoce de l'UE pour identifier les fausses informations renforce également sa coopération avec les organisations globalisées de la structure économique et militaire occidentale, les «partenaires internationaux tels que le G7 et l'OTAN».

L'ennemi se trouve – comme d'habitude – à l'Est

Au sein de la Task Force pour la communication stratégique se trouve la «East StratCom Task Force» active depuis mars 2015, lorsqu'il s'agissait de créer une hégémonie occidentale du discours dans la crise ukrainienne. Les images inquiétantes de combattants de la droite radicale sur le Maïdan de Kiev utilisant des bombes incendiaires et (plus tard) des armes à feu contre les forces de l'ordre devaient être présentées comme une aspiration à la démocratie et à la liberté. Cette tâche n'a pas été facile étant donné les reportages des médias russes en langue anglaise, allemande, française et espagnole s'opposant à ce récit. Le début de l'autorité de censure de l'UE est donc enraciné dans la crise ukrainienne de 2014.

Depuis lors, presque tous les pays de l'UE ont mis en place des groupes de travail sur les médias dont la tâche consiste à observer et à combattre principalement les médias russes. Fin 2015, l'UE a accéléré son rythme lorsque le Parlement européen a adopté une résolution à la majorité des voix donnant Carte blanche et davantage de moyens financiers à la Task force. Le communiqué de presse déclarait: «La pression propagandiste de la part de la Russie et des terroristes islamistes sur l'UE ne cesse d'augmenter. Cette pression vise à torpiller la vérité, à répandre la peur, à provoquer le doute et à diviser l'UE». Il est donc nécessaire d'engager davantage la Task force créée précédemment «afin d'investir dans les domaines de la vigilance et de l'éducation». Moins d'un an plus tard, le président français *Macron* lance l'idée de faire de la diffusion de fausses nouvelles une infraction punissable. Il n'y est pas encore arrivé, mais des observatoires à l'échelle de l'UE sont en place depuis octobre 2018, et un «système d'alerte précoce» est en place depuis mars 2019.

Comme indiqué à la page 3 du rapport de la Commission, les collecteurs de données de la Task Force perçoivent «une activité de désinformation soutenue et prononcée venant de sources russes». Les thèmes sur lesquels, selon elle, la désinformation est diffusée sont notamment «la remise en cause de la légitimité démocratique de l'Union et les débats sur les migrations et la souveraineté», c'est-à-dire les faiblesses majeures à Bruxelles. Les vérificateurs des faits se sont donné pour tâche de dissimuler ces faiblesses. Selon leurs propres statistiques, ils ont retracé 998 «cas de désinformation» depuis le début de 2019 (jusqu'à la mi-juin), soit deux fois plus qu'à la même période l'an dernier.

Outre la recherche de la vérité, les censeurs de l'UE se sont donné pour mission de surveiller et, si nécessaire, de supprimer les placements publicitaires sur les plateformes en ligne. Cela s'applique d'une part à ceux utilisant des astuces infectes pour augmenter leur nombre de clics, et d'autre part aux médias politiquement non-désirés. Le rapport de la Commission se lit alors comme suit: «Les trois plates-formes en ligne (Facebook, Google, Twitter) ont intensifié leurs efforts pour accroître la transparence des publicités politiques»; puis, «Facebook, contrairement à Google et Twitter, a étendu la transparence à la publicité thématique, mais son efficacité suscite des doutes». Les sujets étudiés comprennent l'immigration, les valeurs politiques, les droits civils et sociaux ainsi que la politique étrangère et de sécurité. Les grandes sociétés Internet américaines ont décidé de bannir simplement les annonceurs qui ne leur conviennent pas (ou qui ne conviennent pas à l'Union européenne) et de fermer leurs comptes. *RT (Russia Today)* et *Sputnik* ont déjà fait cette expérience avec Twitter fin octobre 2017.

L'OTAN est une mission de paix. Point final.

Alors soyons sérieux et minutieux. La Commission européenne documente chaque «cas de désinformation». On y mentionne méticuleusement la prétendue contrevérité, le moyen de diffusion et le résultat de la «vérification des faits». L'examen de la liste disponible sous «EU vs Desinfo» montre très clairement l'objectif du «Plan d'action de l'UE contre la désinformation»: mettre en œuvre la vision de Bruxelles dans les domaines de la politique, de l'économie et de la société. Les vérificateurs se concentrent, entre autres, sur la «nation russe». Lorsque, par exemple, *Spoutnik Deutschland* rapporte le 7 juin l'information que «le président russe Vladimir Poutine a rejeté les spéculations sur une éventuelle unification de la Russie et de Belarus. Selon Poutine, cela ne peut pas arriver. Il ne peut être question de l'unification de ces deux pays. ‹Je vais vous dire pourquoi. Parce que l'histoire s'est développée de manière que notre peuple uni – et je crois que les Bélarusses, les Russes et les Ukrainiens sont un seul et même peuple, je l'ai dit plusieurs fois – vit dans divers pays, des Etats différents se sont formés›, a déclaré M. Poutine au *Forum économique international de Saint-Pétersbourg*.» Les vérificateurs des faits de l'UE ont retenu de cette citation de Poutine uniquement la demi-phrase «je crois que les Bélarusses, les Russes et les Ukrainiens sont un seul et même peuple» et ils crient: Désinformation! Ils qualifient le point de vue du président russe de «narratif pro-Kremlin» reflétant une «idéologie impériale et irrédentiste». Ainsi ils délégitiment le point de vue russe concernant les conditions culturelles et géopolitiques et soulignent comme légitime uniquement leur propre point de vue. Il correspond à l'avancée économique de l'UE et à l'expansion militaire de l'OTAN vers l'Est, donc aux idées d'intégration occidentale, devant aller de pair avec la désintégration à l'Est.

Lorsque la veille, le 6 juin, la chaîne allemande *RT.deutsch* accusa Berlin de discréditer systématiquement les médias russes, les censeurs de la Task Force s'écrièrent: «Désinformation! Pour le prouver, ils ont cité *Steffen Seibert,* le porte-parole du gouvernement, ayant répondu au reproche russe: «Quiconque porte de telles accusations absurdes connaît mal l'Allemagne et ses idées sur la liberté de la presse.» Véritablement. Voilà les «informations» avancées dans la lutte contre la désinformation.

Voici encore deux autres exemples de «fact checking» bruxellois, ayant soi-disant mis au jour des désinformations russes, et illustrant dans quelle directions la liberté d'expression se transforme. Les deux concernent l'OTAN. Le 5 juin, *sputniknews.org* a mentionné «dès mars 1999 fut lancée la guerre de l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie en violation du droit international». Le service de la vérité de l'UE a de suite réagi: Désinformation! ... pour expliquer en long et en large que «la principale raison de la campagne de l'OTAN était de mettre fin à la violence et à la répression et de forcer *Milosevic* à retirer sa police et ses troupes paramilitaires». Et lorsque une semaine plus tard, le 10 juin, l'édition italienne de *Spoutnik* déclara que l'OTAN mettait en danger le système de sécurité mondiale avec son renforcement militaire, les vérificateurs étaient à nouveau présent pour s'écrier: Désinformation! •

* *Hannes Hofbauer*, né en 1955 à Vienne, a étudié l'histoire économique et sociale et travaille comme journaliste et éditeur. Ses dernières publications ont paru en allemand aux Editions Promedia: *Guerre des Balkans: dix ans de destruction de la Yougoslavie* (2001), *Elargissement de l'UE vers l'Est. Bases historiques – forces économiques – conséquences sociales* (2008), *La dictature du capital. Perte de souveraineté dans l'ère post-démocratique* (2014), *Histoire de la diabolisation de la Russie* (2016).

Première publication sur *www.nachdenkseiten.de* le 24 juin. Reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur.

(Traduction *Horizons et débats)*

Russie-Chine: le Sommet ignoré par les médias

par Manlio Dinucci, géographe et géopoliticien italien

Manilo Dinucci (photo mad)

Le Forum économique international de Saint-Pétersbourg a montré la réalisation à grande vitesse du «Partenariat de l'Eurasie élargie», évoqué par le président Poutine au Forum de Valdaï, en 2016, et annoncé par le ministre Lavrov à l'Assemblée générale de l'ONU, en 2018. Désormais les projets chinois de la «Route de la soie» et russe du réseau de communication de l'«Union économique eurasiatique» se rejoignent. Contrairement aux déclarations officielles, ce sommet a été suivi par une considérable délégation états-unienne.

Les projecteurs médiatiques se sont focalisés, le 5 juin 2019, sur le président *Trump* et les leaders européens de l'OTAN qui, pour l'anniversaire du D-Day, autocélébraient à Portsmouth «la paix, la liberté et la démocratie assurées en Europe» en s'engageant à «les défendre à tout moment, où qu'elles soient menacées». La référence à la Russie est claire.

Les grands médias par contre ont ignoré ou relégué au second plan, parfois sur un ton sarcastique, la rencontre qui s'est déroulée le même jour à Moscou entre les présidents de la Russie et de la Chine. *Vladimir Poutine* et *Xi Jinping,* à leur presque trentième rencontre en six ans, ont présenté non pas des concepts rhétoriques, mais une série de faits.

Les échanges entre les deux pays, qui ont dépassé l'an dernier les 100 milliards de dollars, se trouvent accrus d'environ 30 nouveaux projets chinois d'investissement en Russie, notamment dans le secteur énergétique, pour un total de 22 milliards.

La Russie est devenue le plus grand exportateur de pétrole en Chine et s'apprête à le devenir aussi pour le gaz naturel: en décembre entrera en fonction le grand gazoduc oriental, auquel s'ajoutera un autre depuis la Sibérie, outre deux gros sites pour l'exportation de gaz naturel liquéfié.

Le plan états-unien d'isoler la Russie par les sanctions (opérées aussi par l'UE) et la coupure des exportations énergétiques russes vers l'Europe vont ainsi être rendus vain.

La coopération russo-chinoise ne se limite pas au secteur énergétique. Ont été lancés des projets conjoints dans le domaine aérospatial et autres secteurs de haute technologie. On est en train de faire monter en puissance les voies de communication ferroviaires, routières, fluviales et maritimes entre les deux pays. En forte augmentation sont également les échanges culturels et les flux touristiques.

Il s'agit d'une coopération tous azimuts, dont la vision stratégique émerge de deux décisions annoncées au terme de la rencontre:

- la signature d'un accord intergouvernemental pour étendre l'utilisation des monnaies nationales, le rouble et le yuan, dans les échanges commerciaux et dans les transactions financières, comme alternative au dollar encore dominant;
- l'intensification des efforts pour intégrer la *Nouvelle Route de la soie*, promue par la Chine, et l'*Union économique eurasiatique*, promue par la Russie, avec «la visée de former dans l'avenir un plus grand partenariat eurasiatique».

Que cette visée ne soit pas simplement économique est confirmée par la *Déclaration conjointe sur le renforcement de la stabilité stratégique mondiale*, signée à l'issue de la rencontre. La Russie et la Chine ont «des positions identiques ou très proches», de fait contraires à celles des USA/OTAN, envers la Syrie, l'Iran, le Venezuela et la Corée du Nord.

Elles préviennent que le retrait des Etats-Unis du *Traité FNI* (dans le but de déployer des missiles nucléaires à portée intermédiaire à la frontière tant de la Russie que de la Chine) peut accélérer la course aux armements et accroître la possibilité d'un conflit nucléaire. Elles dénoncent la décision américaine de ne pas ratifier la mise au ban total des essais nucléaires.

Elles déclarent «irresponsables» le fait que certains Etats, bien qu'adhérant au Traité de non-prolifération, pratiquent des «missions nucléaires conjointes» et elles leur demandent «le retour dans les territoires nationaux de toutes les armes nucléaires déployées hors de leurs frontières».

Cette requête concerne directement l'Italie et les autres pays européens où, en violation du Traité de non-prolifération, les Etats-Unis ont placé des armes nucléaires utilisables également par les pays hôtes sous commandement états-unien: ce sont les bombes nucléaires B-61 qui seront remplacées à partir de 2020 par les encore plus dangereuses B61-12.

De tout cela, les grands médias n'ont pas parlé, car, le 5 juin, ils étaient occupés à décrire les splendides toilettes de la First Lady *Melania Trump* aux cérémonies du D-Day. •

Source: Réseau Voltaire du 11/6/19

2e Symposium international de Niš du 17 au 19 juin 2019

«Uranium 238 – conséquences des bombardements de la Yougoslavie avec de l'uranium appauvri en 1999»

par Barbara Hug

La guerre contre la Yougoslavie est terminée depuis 20 ans. Entre-temps, l'OTAN s'est établie aux frontières de la Serbie, confiante dans sa victoire, et le gouvernement allemand a fourni à nouveau des conseils et un soutien financier pour la construction d'un deuxième UÇK.[1] Pourquoi ce regard vers le passé?

La raison est la suivante: le taux sans cesse croissant de cancer en Serbie et au Kosovo atteint des proportions effroyables et le bellicisme des Etats membres de l'OTAN n'a pas diminué.

L'OTAN a déversé son arsenal d'armes sur la Yougoslavie en 1999 pour montrer au monde à quel point sa machine de guerre fonctionne «bien». Plus tard, l'Irak et l'Afghanistan ont également eu droit à expérimenter la «bénédiction» des munitions à l'uranium radioactif et chimio-toxique.

Dès 2001, le journaliste du *Spiegel Siegesmund von Ilsemann* soulignait que les chercheurs américains connaissaient parfaitement les risques de l'uranium appauvri émanant des tourbillons de poussière venant du sol. Le lieutenant-colonel *Ziehmn*, du Centre des armes nucléaires de Los Alamos, a mis en garde dans une lettre de 1991: «Les effets de l'uranium appauvri sur l'environnement ont suscité et continuent de susciter des préoccupations. Par conséquent, il existe un risque que les munitions à l'uranium appauvri puissent paraître politiquement inacceptables.»

L'alliance de guerre a grande peine à admettre les dommages de guerre durables provoqués par elle en 1999. Le sujet des munitions à l'uranium est resté tabou, les populations de la Serbie et du Kosovo sont restées silencieuses pendant longtemps, mais ont néanmoins dû prendre conscience des nombreux cas de tumeurs malignes et de leucémies qui se sont développés dans les familles. A l'heure actuelle, il n'est plus possible de cacher les faits. Alors que l'OTAN et ses laboratoires d'idées tentent toujours et encore de passer le problème sous silence, *Srdjan Aleksic*, un avocat originaire de Niš/Serbie du Sud, a commencé à développer un mouvement dont l'objectif est d'obtenir une compensation financière pour les victimes. Il représente les plaignants malades de Vranje et de Niš ou leurs familles. Comme en 2018, il a organisé un *colloque international à l'Université de Niš du 17 au 19 juin 2019.* Les aspects juridiques, politiques, économiques, écologiques, sanitaires et sécuritaires furent présentés par des spécialistes. L'événement fut organisé par le cabinet d'avocats de Srdjan Aleksic de Niš, l'*Association pour la protection des infrastructures critiques* de Belgrade et l'*Académie orthodoxe des sciences, de l'art, de l'artisanat et de l'innovation* de Serbie.

La situation de la région montagneuse autour de Vranje, au sud de Niš, était au centre de l'intérêt. Sur une colline près du village de Plackovica, l'OTAN a bombardé une tour de transmission. Les ouvriers qui s'y sont rendus pour reconstruire le mât sont tous morts d'un cancer après quelques années. Aujourd'hui, Plackovica est un village fantôme. La dose de becquerel actuelle dépasse de loin le seuil de l'innocuité. Une initiative citoyenne dirigée par *Gradimir Jovanovic* s'est formée à Vranje.

Les aspects juridiques, des droits de l'homme et de l'éthique juridique, présentés par les conférenciers grecs *Janis Rahiotis* et *Nikolos Progulis*, ont illustré l'urgente nécessité d'une réévaluation juridique internationale de la guerre de 1999. Il ne fait aucun doute que cette guerre d'agression était contraire au droit international et sa scandaleuse transformation en «intervention humanitaire» s'est avérée intenable même 20 ans plus tard, au vu des nombreuses victimes parmi la population civile. Est-ce humanitaire de littéralement empoisonner la population d'un petit pays?

Plus de 300 participants – invités et conférenciers étrangers – venus de Grèce, de Norvège, d'Italie, d'Allemagne, de Suisse, de Russie, de Bulgarie, de Macédoine du Nord, de Bosnie avec la République de Srpska et de Malte ont témoigné du grand intérêt suscité par ces informations dans la société civile de ces pays. La Serbie compte une importante diaspora dans le monde entier, dont les membres sont également touchés par les conséquences décrites.

L'objectif de cette importante réunion était de sensibiliser l'opinion publique au lien entre l'augmentation des taux de cancer et les armes utilisées par l'OTAN. L'OMS a depuis longtemps adopté une position univoque: l'uranium appauvri est un émetteur alpha, une substance génotoxique. S'il se trouve à l'intérieur du corps, par exemple suite à l'inhalation de poussière, il est cancérigène. L'uranium appauvri est classé dans le groupe 1 des substances cancérigènes par le *Centre international de recherche sur le cancer* de l'OMS. Le cancer prévalant en Serbie et au Kosovo est extrêmement agressif et les personnes ayant été exposées tombent malades environ 5 ans plus tard. Pour traiter ce cancer, il faudrait préalablement de précises analyses chimiques, radiologiques et médicales pour déterminer le traitement approprié. La population pauvre des Balkans ne peut se permettre de tels examens médicaux et traitements. Qui doit donc prendre en charge les frais? Si l'on veut fournir de l'aide, il faut d'abord exiger une indemnisation adéquate.

En outre, une décontamination profonde et complète des zones bombardées est nécessaire, afin de permettre au moins aux agriculteurs de faire sortir à nouveau leurs animaux dans les prairies. L'eau doit être analysée en permanence pour détecter la présence d'uranium et d'autres substances nocives.

Actuellement, il semble que la «communauté de valeurs» occidentale ne prévoit nullement de se préoccuper de telles tâches. Jusqu'à présent, certains cercles en Allemagne regardent les Serbes avec grand mépris – comme s'ils n'avaient pas droit à la vie … L'histoire se répète-t-elle? •

Les diverses interventions seront bientôt disponibles en anglais. Contact: Cabinet d'avocats Srdjan Aleksic, *simpozijum@uranium238.org* et *advokati.aleksic@gmail.com*.

[1] «Outre le ‹développement d'un Kosovo stable, démocratique, multiethnique et pacifique›, les missions de la Bundeswehr consistent également à soutenir la création de la ‹Force de sécurité du Kosovo› et d'autres forces de sécurité kosovares», dixit *Spoutnik* du 7 juin. Faut-il donc imaginer que l'UÇK va continuer à exister sous une nouvelle appellation avec l'aide de la Bundeswehr?

Nécessité de vivre l'éthique de la paix

L'éthique en droit international et dans les relations internationales

*par Florian D. Pfaff**

Florian Pfaff (photo youtube)

hd. Lors du symposium «Uranium 238 – conséquences des bombardements à l'uranium appauvri en 1999» à Niš, du 17 au 19 juin 2019 (cf. ci-dessus), Florian D. Pfaff a donné une conférence, publiée en version intégrale ci-dessous.

Un grand merci, cher Monsieur le professeur *Nedeljkovic*, cher *Velimir*, chers organisateurs, de l'invitation amicale que j'ai acceptée avec grand plaisir. Je vous remercie également vous tous, Mesdames et Messieurs, d'être présents à cette réunion et d'en soutenir ses buts.

Dans les dix minutes dont je dispose, je vais tenter de faire le point de ce que je pense être essentiel concernant le phénomène de l'éthique dans les relations internationales. Je parlerai de la théorie du droit international et de la pratique actuelle en démontrant dans quelle mesure elle s'en écarte toujours et encore. Comme, malheureusement, je ne parle pas le serbe, je vais m'exprimer en allemand. Un grand merci donc également aux traducteurs.

Je vais présenter mes remarques sous forme de quatre thèses.

L'éthique – une partie de la culture

Première thèse: par éthique, on entend l'acquis des idées morales principales dépassant les intérêts d'un Etat et engageant celui-ci. Peu importe que cela soit un engagement unilatéral, ou fixé par écrit ou une habitude entrée dans le droit. Les relations internationales existent depuis l'apparition des Etats-nations. L'éthique est une composante des cultures respectives et correspond ainsi, sous forme de normes, aux coutumes et valeurs, telles par exemple les commandements chrétiens. Pendant longtemps, il n'existait aucun code écrit réglant le comportement des Etats entre eux par la morale afin de le rendre plus humain. Un Carolingien pouvait se permettre de tuer qui bon lui semblait. La guerre était généralement considérée comme la continuation de la politique à l'aide d'autres moyens. Ceux-ci allaient de l'amitié à la menace ou bien au siège dont le but était la conquête débouchant, plus récemment, sur la guerre totale et globale. Tout cela n'ayant certainement plus rien à voir avec éthique ou amour pour son prochain.

Deuxième thèse: l'humanité a évolué au niveau technique et a finalement acquis la capacité de détruire totalement l'ennemi en quelques minutes. Nous ne savons pas si et dans quelle mesure l'éthique serait un sujet d'actualité, surtout face à des politiciens tels *Hillary Clinton* ou *Donald Trump*, si les Etats-Unis étaient restés les seuls à disposer des dites «armes de destruction massive». Il est historiquement prouvé que l'expansion de ces armes s'est poursuivie et que les peuples de ce monde ont accepté, après la Seconde Guerre mondiale et face à la crainte justifiée de leur destruction, de proscrire la guerre par accord contractuel.

Proscrire les guerres

Cette thèse se rapporte à la théorie. Avec l'ONU et une Charte mettant au centre le bien-être de l'être humain et limitant la force militaire uniquement à l'autodéfense ou à des mesures, décidées en commun, en vue de prévenir ou de terminer des guerres, aucun Etat n'est réellement forcé de renoncer à la violence illégale. Le droit international tel qu'on le retrouve dans la Charte des Nations Unies, des traités internationaux comme par exemple le Traité dit «Deux Plus Quatre» et dans les lois nationales, à l'instar de la Loi fondamentale allemande, des codes fondamentaux interdisant toute participation de l'Allemagne à des guerres d'agression, sont certes des documents juridiques très louables. Mais il s'agit là uniquement d'énoncés normatifs. Les Etats y sont liés uniquement sur le papier.

Troisième thèse: les violations sont évidentes: si l'on compare les normes juridiques susmentionnées avec la pratique vécue, on réalise qu'une des raisons réside dans le fait qu'il n'y a pas toujours un juge prêt à condamner les violations du devoir de paix ou à accorder des dédommages à une victime, notamment dans les cas où l'agresseur est puissant, et ne se soumet pas volontairement à la justice créée à cette fin. Les Etats-Unis sont connus pour strictement refuser tout verdict d'un tribunal international concernant leur exécutif. Un Etat ayant souscrit de respecter la souveraineté de tous les autres pays ne doit, du point de vue éthique et moral, ni désinformer ni inventer des raisons de guerre, car la diffusion des mensonges met déjà en danger la paix. Notamment un pays est connu pour accuser, sans preuves suffisantes, d'autres pays mal aimés, d'immoralité et de violation de la loi, comme par exemple d'entretenir des camps de concentration, de pratiquer la torture, le génocide, de disposer d'armes nucléaires et d'entretenir des laboratoires de gaz toxiques. C'est d'autant plus impressionnant que cet Etat – qu'il n'est pas nécessaire de nommer (tout le monde le connaît) – gère lui-même de tels camps dans lesquels il continue à torturer (et probablement pas seulement là) et dispose de toutes sortes d'armes de destruction massive.

Les Etats doivent respecter le droit

Jusqu'à présent, cet Etat est le seul à avoir déjà utilisé l'arme nucléaire, l'arme biologique et l'arme chimique. Quant à l'avenir, ce pays ne se montre guère disposé à moins mentir, à s'abstenir de mener des guerres d'agression ou de proclamer la peine de mort contre des citoyens d'autres Etats dans le monde entier. Il semble qu'il se contente de son hypothèse erronée, en la considérant comme étant la meilleure façon de réduire le nombre de ses ennemis. Souvent les Etats actuels ne satisfont pas leurs obligations contractuelles exigeant d'eux d'inculquer à leurs soldats uniquement l'emploi de la force justifiée par la loi et de la relier toujours au droit international. Malheureusement, en ma qualité de soldat de la Bundeswehr allemande, j'ai vécu moi-même comme on a tenté de me forcer à ignorer le droit international et à participer à la guerre en Irak. Si je m'opposais à ignorer la loi, je serai dégradé et emprisonné.

A l'époque, j'ai publié que la Bundeswehr, elle-aussi, ne se sentait plus liée à des jugements contraignants du tribunal. On impose ses propres ordres même s'ils sont illégaux suite à une décision du tribunal. Un tel procédé se trouve également en contradiction avec le droit national. L'étendue de l'abus du pouvoir, des mensonges de guerre ou de la participation à des guerres d'agression, sont peu connus et les médias gardent très souvent le silence. Jusqu'à aujourd'hui, des parlementaires allemands nient la participation de l'Allemagne à la guerre en Irak, soit ils sont mal informés soit ils mentent délibérément à la population. Ce ne sont pas que le pouvoir exécutif et ses forces armées qui se comportent ainsi. J'ai déjà mentionné les médias et les parlementaires. Je dois y ajouter encore l'église, ou plutôt des parties de l'église, notamment l'*aumônerie militaire évangélique en Allemagne*. Elle soutient verbalement des guerres d'agression comme celle contre l'Irak en privilégiant les missions de la Bundeswehr au détriment de la conscience des soldats concernés, bien que le tribunal compétent ait rejeté précisément cette attitude. Elle nie également la validité de la *Convention européenne des droits de l'homme*, faisant valoir qu'autrement, détruire des portes et arrêter des personnes sans permis préalable d'un juge ne seraient plus possibles. Il est évident qu'elle se méprend sur les faits suivants: Dieu a donné à l'être humain une conscience lucide et l'humanité s'est donnée des normes concernant tous, précisément pour que de telles pratiques ne puissent plus se faire si aisément. Le signe éthique «chrétienne» est souvent affiché très visiblement sur la poitrine de certaines personnes. Mais je ne désigne comme chrétiens que ceux qui exigent le respect des traités internationaux et de la conscience individuelle, c'est-à-dire ceux qui se réjouissent du jugement en question au lieu de prati-

Suite page 5

* *Florian D. Pfaff* (né en 1957 à Munich), pédagogue diplômé, ancien major de la Bundeswehr. Pendant la guerre d'agression contre l'Irak en 2003, qui constitua une violation du droit international, il a refusé l'ordre d'y participer en invoquant les Principes de Nuremberg et la Charte des Nations Unies. Acquitté en Allemagne, il fut pourtant prématurément mis à la retraite en mai 2013. Il est auteur du livre «Totschlag im Amt. Wie der Friede verraten wurde», 2008. ISBN 978-3-937245-03-4

«Les nuages de Margarethe» et le potentiel de l'humain

par Werner Wüthrich, docteur en sciences administratives

De nombreux récits ont traité du sort de la population allemande en Prusse orientale après l'effondrement du front de l'Est en janvier 1945. Des films ont été inspirés de certains d'entre eux, le plus connu, étant probablement celui de la comtesse Marion Dönhoff, enfuie de son manoir près de Königsberg en janvier 1945 en prenant la tête d'un grand convoi de réfugiés vers le sud.

«Les nuages de Margarethe» est un livre très particulier. Il décrit l'univers d'une jeune fille ayant dû faire face aux vicissitudes de son époque. L'auteur, *Maria Josefa Martinez*, a rendu visite à Margarethe, aujourd'hui âgée de 91 ans (elle est née pendant l'hiver de 1928) et a évoqué avec elle sa vie d'alors – les années plus ou moins heureuses de son enfance à Labiau, un village situé près de Königsberg en Prusse orientale – ainsi que les dures années suivantes. Son père était un social-démocrate portant sur l'évolution politique de l'époque un jugement assez réaliste. Son attitude politique ne correspondant pas à l'esprit du moment, il avait donc dû en accepter les inconvénients et pourvoir aux besoins de sa famille avec des emplois précaires: «Non, ni les Russes ni le reste du monde ne sont nos ennemis, notre ennemi, c'est Hitler. Nous en porterons la responsabilité.» Ou, lorsque la Wehrmacht envahit l'Union soviétique en 1941: «Ce que *Napoléon* n'a pas réussi à faire, l'Adolf ne le pourra pas non plus.» «Nous les Allemands, nous devrons payer pour cela.»

Margarethe était une élève brillante et assidue et voulait devenir enseignante. Sa première expérience communautaire fut de rejoindre l'*Union des jeunes filles allemandes* – la version féminine des *Jeunesses hitlériennes*. Il y avait cependant beaucoup de choses qu'elle ne comprenait pas – par exemple, lorsque les élèves juives ne furent plus admises à l'école, ou lorsqu'un juif fermait son magasin et émigrait en Amérique. Au début, la guerre ne fut qu'une suite de victoires rapides. En 1941, la Wehrmacht attaqua l'Union soviétique. Margarethe voulait commencer les cours de l'Ecole normale de Königsberg. Ses parents ne l'y autorisèrent pas. Des temps difficiles se profilaient et elle ne pourrait mener sa formation à bien jusqu'au bout. «‹Pas maintenant!›, lui dit son père, ‹je vais sûrement être rappelé sous les drapeaux et la famille doit rester réunie.›»

Bientôt se produisirent les premiers coups du sort. Le mari de sa sœur était tombé devant Moscou. Ils n'étaient mariés que depuis un an et avaient un bébé de deux mois. Pourquoi disait-on «tomber» alors qu'il avait été tué? Après «Stalingrad» la situation de Margarethe se détériora de plus en plus. Après l'école, elle dut accomplir une année de travail obligatoire dans une ferme. Le fermier était membre du parti, représentant local de l'organisation paysanne du Reich et employait dans sa ferme des prisonniers de guerre. Des membres importants du parti nazi y venaient souvent en visite. En 1944, l'atmosphère dans la famille devenait de plus en plus déprimante. Des prisonniers de guerre italiens construisirent un fossé antichar devant leur maison, et Paul, le père, fut incorporé à plus de quarante ans dans la Volkssturm, la milice populaire. A Noël 1944, on accorda un congé au père et la famille fit des préparatifs de fuite, ce qui était strictement interdit. On abattit les animaux domestiques, on sala la viande, on enterra les objets de valeur et bien d'autres choses encore. Margarethe reçut un présent: un magnifique pull angora rouge vif. Ce fut le dernier cadeau offert par sa mère.

Comme tous les soldats, Paul, son père, ne pouvait pas révéler le lieu de son affectation. Lorsque les contacts épistolaires furent interrompus, personne ne savait plus où il était ni même s'il était encore vivant. Dans le chaos engendré par la guerre, beaucoup de gens disparurent tout simplement et leur mort ne fut enregistrée nulle part.

Panique et fuite

Margarethe travaillait à la ferme avec sa «famille obligatoire». Le fermier invectivait les «salauds de traîtres», mais derrière la ferme, elle avait bien vu qu'il y avait déjà un chariot bâché prêt à partir. La propagande de guerre de Goebbels avait pourtant proclamé que les Russes tueraient tous les Allemands et qu'il fallait donc résister à tout prix. Bientôt on entendit tonner les canons. Les premières grenades frappèrent la grange et l'étable, qui prirent feu aussitôt. Des animaux morts et blessés, luttant pour leur survie fuyaient, paniqués – chevaux, vaches, moutons, chiens, poules, cygnes et oies. En toute hâte, la colonne de réfugiés se mit en route vers le sud – sachant qu'il n'y aurait plus de retour en arrière. Les routes principales étaient fermées, réservées aux convois militaires, et les réfugiés durent emprunter des routes secondaires. Dans le chaos, Margarethe ne put retourner vers sa propre famille, et fut obligée de rejoindre la colonne des fugitifs.

Les terribles conditions et le froid de janvier 1945 empêchaient une progression rapide. De plus en plus nombreux, d'autres réfugiés les rejoignaient, générant une file de neuf kilomètres de long progressant très lentement. Personne ne connaissait vraiment le chemin à suivre. Il arriva donc qu'après s'être mis en route de bonne heure, ils revinrent le soir à leur point de départ du matin: ils avaient tourné en rond. La colonne se composait surtout de femmes, d'enfants et de personnes âgées. Pendant ce glacial mois de janvier, les bébés, les enfants et les vieux moururent en grand nombre, de froid et de faim. Ils gisaient dans la neige, sans sépulture.

Rapidement, les soldats russes rattrapèrent le convoi. C'est alors que se produisirent les viols. Les plus jeunes des femmes étaient particulièrement vulnérables. Dans le convoi, le soir, les femmes plus âgées cachaient Margarethe – qui n'avait que 16 ans – sous la paille, d'où elle ne devait pas bouger. «Sinon, tu vas te faire violer» lui disaient-elles. Ayant grandi sans aucune éducation sexuelle, Margarethe ne savait pas ce que cela signifiait. Elle pensait que les Russes la tueraient d'une manière particulièrement cruelle, parce que les Russes, comme l'affirmait la propagande, tueraient tous les Allemands. Margarethe fut plusieurs fois violée.

Retour à Labiau

Par hasard, Margarethe retrouva la sœur de sa mère dans le convoi. Celle-ci lui raconta que sa mère et ses frères et sœurs étaient restés à Labiau et qu'ils devaient probablement encore s'y trouver. Après l'avoir longtemps attendue, ils étaient partis sans Margarethe – mais vers l'Est, dans l'espoir fallacieux que les soldats allemands les protégeraient. Plus tard, ils s'étaient rendus à Königsberg dans l'espoir d'y être plus en sécurité. Ils avaient subi les bombardements de la ville et y avaient survécu. Ayant eu de la chance, ils étaient retournés chez eux à Labiau et y attendaient l'arrivée des Russes.

Margarethe abandonna le convoi, qui continua vers le Sud, et retourna elle aussi vers la maison familiale. La famille – à nouveau réunie – attendait l'arrivée des Russes. Ceux-ci ne les tuèrent pas, comme le prétendait la propagande – bien au contraire: «Un soldat russe veilla réellement un peu sur nous. Parfois, il nous offrait des pommes de terre, parfois un morceau de viande.» Mais ils n'étaient pas libres de leurs mouvements. Pendant quelques jours, il ne se passa rien et Margarethe fut employée à travailler sur les routes. Les soldats attendaient les ordres, la mère pensait à juste titre et disait: «Le principal, c'est que nous soyons tous réunis.»

Labiau est «nettoyée» – la famille, dispersée …

Les ordres arrivèrent enfin. Un soldat vint leur dire de se préparer pour un long voyage. Labiau allait être «nettoyée». Le gouvernement soviétique avait apparemment décidé de déporter la population civile de Prusse orientale – pour autant qu'elle ne se soit pas déjà enfuie – et d'en intégrer ceux qui étaient capables de travailler dans le système des camps de prisonniers de guerre devant contribuer à la reconstruction de l'Union soviétique dévastée par la guerre.

Margarethe vécut alors quelque chose de terrible: les soldats séparèrent la famille, traînèrent Margarethe dans un camion et démarrèrent. «Maman! Non, non! Laissez-moi sortir» – Les cris et les pleurs ne servirent à rien. Le voyage se poursuivit dans un train de marchandises en direction de l'Oural. Margarethe raconte: «Je n'avais jamais rien vécu d'aussi affreux. […] Je ne connaissais personne, c'était la première fois de ma vie que je me retrouvais vraiment seule. Dans ce wagon de marchandises, il n'y avait personne de mon âge». Elle pleurait sans arrêt – jusqu'à ce qu'une femme lui dise que tous ici craignaient pour leur vie. L'approvisionnement et l'hygiène étaient catastrophiques et beaucoup moururent dans le train. Le matin, Margarethe poussa sa voisine pour s'assurer qu'elle vivait encore. Puis la porte du wagon s'ouvrit et un soldat cria un ordre: «D'abord les morts dehors, davaï!»

Maria Josefa Martinez. Margarethes Wolken – Ein Leben. Treibgut Verlag, Berlin 2018. (ISBN 978-3-941175-87-7)

Travaux forcés

Margarethe arriva dans un kolkhoze – une ferme collective. Là aussi, les conditions étaient très mauvaises. «Nous avons dû construire nous-mêmes des cabanes en terre battue pour avoir un toit. J'étais couverte de poux, j'avais la gale, on était sales et on avait l'air pitoyables avec nos têtes rasées. Si une pomme de terre échappait à la surveillance lors de la récolte, nous l'avalions toute crue, pleine de terre et de petits cailloux.» Au bout de quelques mois, le voyage se poursuivit à l'intérieur de la Sibérie – jusqu'au camp de travail de Kopeïsk, où se trouvaient environ 2000 prisonniers ou personnes déplacées, des travailleuses forcées – principalement des femmes – et une centaine de jeunes prisonniers de guerre. Ils venaient de différents pays et devaient extraire du charbon avec les ouvriers russes de la mine. Elle y travailla sous terre pendant 3 ans – sans plus rien entendre de sa famille, sans même savoir où se trouvaient ses parents et ses frères et sœurs.

Suite page 6

Donnons priorité à l'humain!

ww. Pourquoi y a-t-il toujours de nouvelles guerres? – *Horizons et débats* a fait, il y a quelques semaines, la présentation du livre d'*Heinrich Gerlach* «Percée à Stalingrad». Gerlach était enseignant à Lyck, un village proche lui aussi de Königsberg. Lui-même témoin de l'époque, il décrit le sort des soldats allemands à Stalingrad et leur captivité qui suivit (cf. *Horizons et débats* n° 26 du 26/11/18). Margarethe décrit le sort de la population civile, les horreurs vécues durant la fuite et les années de travaux forcés. Tous deux ont perdu leur pays natal. Tous deux, pendant des années, n'ont plus vu leurs familles et ne sont revenus à la «maison» qu'en 1949 – dans une patrie qu'ils ont dû reconstruire. En tant que témoins de leurs temps, ils nous ont laissé deux documents précieux dont l'objectif est de nous faire réfléchir. Ces livres authentiques démontrent la réalité de la guerre et ses conséquences. Les articles de presse restent souvent à la surface et dépeignent la guerre comme une chose banale ou nécessaire sur le plan politique. C'est aussi ce que font beaucoup de politiciens. Aujourd'hui on réarme à nouveau. Les Américains exigent de l'Allemagne de doubler ses dépenses militaires. De la part du gouvernement, il n'y a aucune objection formulée. On dénonce les traités de non-prolifération nucléaire, on met au point de nouvelles bombes et de nouveaux missiles nucléaires plus modernes. Ils apportent la mort et la destruction et détruisent les ressources vitales des populations. Les nouveaux blindés ont une frappe plus précise, et les nouveaux avions de combat ciblent encore plus rapidement et plus précisément leur charge mortelle. De nouvelles bases militaires sont construites à l'Est, comme s'il n'y en avait pas déjà assez et cela, malgré les promesses de l'OTAN de ne pas s'étendre à l'Est.

Sur le plan politique, un nouveau front s'édifie contre la Russie. Poutine devient l'ennemi et on parle de la Crimée. Poutine n'a fait aucun coup d'Etat sur le Maïdan à Kiev pour provoquer un changement de régime. En outre, la population de Crimée a pu se prononcer sur ce qu'elle voulait par référendum. Il s'agit en fait d'un processus démocratique qui se présente comme une alternative à la politique du pouvoir et qui est malheureusement trop peu utilisé. – Pourquoi la population d'Ukraine et des deux provinces orientales de Donetsk et de Louhansk (ne pouvant s'accommoder des nouvelles conditions politiques) n'ont-elles pas déjà pu se prononcer par le scrutin sur un statut d'autonomie? Cela était prévu par le traité de Minsk. Mais quels sont ces hommes politiques empêchant et continuant à espérer des avantages de la violence militaire, alors que la guerre – comme cela a été prouvé mille fois – mène presque toujours à la catastrophe? – Comme des centaines de milliers d'autres personnes, Margarethe l'a appris et l'exprime dans ce livre. C'est un grand bonheur qu'un témoin comme Margarethe puisse se manifester aujourd'hui!

La question qui se pose inévitablement est la suivante: pourquoi les jeunes qui descendent aujourd'hui dans la rue pour le climat ne manifestent-ils pas contre la guerre qui menace de façon encore plus immédiate et plus directe les ressources et l'existence des peuples?

«Nécessité de vivre l'éthique de la paix»
suite de la page 4

quer la réprimande des juges, ceux qui louent l'ordre juridique existant dans leurs écrits au lieu de le nier. Ma troisième thèse peut donc se résumer simplement à dire que l'attitude se manifestant dans ce qu'on appelle la «communauté de valeurs» contredit à un degré étonnant les normes morales et juridiques. Les partisans de la guerre peuvent être fiers du fait qu'ils peuvent toujours et encore commettre presque tous leurs actes de violence pour ainsi dire en toute impunité.

Revendiquer la paix

Quatrième thèse: ce sont les réunions comme celle-ci qui sensibilisent un public plus large à ces lacunes. Les traités internationaux dont j'ai parlé et les efforts de paix n'existeraient pas sans l'aspiration de l'humanité à une vie exempte de guerres, de menaces d'oppression, de surveillance, d'espionnage et d'assassinats par drones. Notamment les Etats-Unis ont acquis la réputation mondiale de superpuissance voyou et devront faire de gros efforts pour s'en débarrasser à nouveau. Je ne sais pas s'ils le veulent ou non. Ils doivent d'abord renoncer à leur prétention de puissance hégémonique et «s'abaisser» pour se remettre sur un pied d'égalité avec tous les autres Etats du monde. Il s'agit là d'une idée démocratique qui se vit davantage entre New York et Los Angeles qu'entre Washington et Moscou, Belgrade ou Bagdad. Il sera difficile de persuader directement les personnes au pouvoir de le faire. Nous devons donc d'abord comprendre nous-mêmes qu'il est néfaste de trahir ses valeurs et de chercher son salut par des excès de violence. Nous devrions veiller à convaincre nos propres élites de la «vieille Europe» de la nécessité de vivre en paix et dans l'amitié. Avancer ensemble est mieux, parce qu'on cesse d'être soi-même la cible d'agression et parce qu'on ne doit plus mentir. La recherche de l'amitié convainc avant tout, parce qu'il n'est plus nécessaire de tuer.

Merci de m'avoir prêté votre attention si longtemps. •

(Traduction *Horizons et débats*)

100 ans après Versailles – ce que nous aurions pu apprendre

par Karl Müller

100 ans après Versailles, le bilan est plutôt mitigé. De nombreuses personnes responsables, notamment les hommes politiques occidentaux, étaient et demeurent toujours prêts à mener une guerre permanente, dans laquelle les soi-disant accords de paix ne sont que des étapes sur la voie de la réalisation de leurs objectifs de guerre. Il ne peut y avoir de paix véritable, également en Europe, sans vérité et sans justice. On en était et en est encore très éloigné.

Le soir du 20 juin, selon nos médias, le monde était à quelques minutes d'une guerre entre les Etats-Unis et l'Iran et d'une conflagration au Moyen-Orient. Ce qui a incité le président américain à annuler l'attaque contre l'Iran est une question importante. Le président américain a tweeté que la mort de 150 personnes dans l'attaque prévue – bilan probable selon les dires des militaires responsables – n'aurait, à son avis, pas été une réponse «proportionnée» à la destruction d'un drone sans pilote abattu par l'Iran ... Prendre en considération les vies humaines semble être un mobile honorable.

Les Etats-Unis et l'Iran …

Intéressant de prendre en compte ce que l'ancien secrétaire d'Etat allemand *Willy Wimmer* a dit dans une interview du 21 juin (*https://politik.der-privatinvestor.de/der-amerikanische-tiefe-staat-ist-auch-bei-uns-zugange):* «La prochaine guerre [des Etats-Unis], même si elle satisfera les donateurs de la campagne présidentielle, pourrait être la dernière guerre selon ce que nous entendons par les Etats-Unis. Dans la coalition anti-iranienne […] sous la houlette du président *Trump*, les intérêts de ces Etats vis-à-vis de l'Iran ne peuvent être servis que si les Etats-Unis se mettent eux-mêmes à disposition. Nous l'avons déjà vu en Corée du Nord et au Venezuela. Les Etats-Unis sont mis à l'épreuve, et parmi les rivaux potentiels ou réels des Etats-Unis, je ne vois personne qui serait prêt à sacrifier l'Iran.»

Et personne ne parle du nombre de vies humaines que la spirale des sanctions contre l'Iran, lancée par les Etats-Unis et s'accélérant continuellement a déjà coûté et coûtera encore. Dans un entretien avec *Idriss Jazairy* – Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies sur les effets des mesures coercitives unilatérales sur les droits de l'homme de la population du pays touché (https://www.nachdenkseiten.de/?p=52541 du 15 juin) –, *Karin Leukefeld* a de nouveau attiré l'attention sur cette injustice largement dissimulée, en prenant en compte également la Syrie.

Cet exemple tiré de la politique mondiale actuelle n'est qu'un exemple parmi d'autres pour étayer la thèse selon laquelle il est difficile de faire confiance aux déclarations publiques de nos politiciens et de nos médias en ces temps de tension internationale, les objectifs et les liens réels de la politique restant souvent cachés. A cet égard, il n'y a guère eu de changement au cours du siècle écoulé depuis Versailles. Quelles en sont les conséquences?

… et le Traité de Versailles

Le 28 juin a marqué le 100e anniversaire de la signature allemande du Traité de Versailles. Il y a énormément de littérature concernant ce traité. Voici une brève citation de *Wikipédia*: «La délégation allemande n'a pas été autorisée à participer aux négociations [sur le traité], et n'a pu obtenir que quelques améliorations du contenu du traité à la fin suite à quelques demandes écrites. Le traité stipulait que l'Allemagne et ses alliés étaient seuls responsables du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale et l'obligeait à abandonner des territoires, à désarmer et à verser des réparations aux puissances victorieuses. A la dernière demande, l'Allemagne signa le traité avec protestation dans la galerie des Glaces de Versailles, le 28 juin 1919. Après la ratification et l'échange de documents, il entra en vigueur le 10 janvier 1920. En raison de ses conditions spécialement dures et de la manière dont il a été élaboré, la majorité des Allemands estimait que ce traité était un diktat illégitime et humiliant.»

Aujourd'hui, de nombreux experts pensent que le Traité de Versailles fut un affaiblissement considérable des forces démocratiques de la jeune République allemande de Weimar et qu'il n'a pas mis fin aux hostilités entre les Etats ennemis de la Première Guerre mondiale, bien au contraire. Le fait que la propagande hitlérienne et les nouvelles préparations de guerre n'aient pas été remises en question par une partie importante des Allemands est également à mettre sur le compte du Traité de Versailles.

Propagande et intérêts

La propagande des puissances victorieuses de la Première Guerre mondiale semblait bien différente après 1918. Déjà pendant la guerre, on disait, d'abord en Grande-Bretagne, puis aux Etats-Unis, que la guerre des Alliés contre l'Allemagne était «la guerre pour mettre fin à la guerre» ou «la guerre pour mettre fin à toutes les guerres», et enfin la guerre, «pour garantir au monde la démocratie». Si le «militarisme allemand» était vaincu une fois pour toutes, plus rien ne ferait obstacle à la paix et à la démocratie dans le monde.

Aujourd'hui, nous savons que les intérêts des grandes banques américaines au remboursement des énormes prêts de guerre accordés à la France, à la Grande-Bretagne et à la Russie ont également joué un rôle certain – ce qui aurait été très peu probable si ces puissances avaient été vaincues. Il existait aussi un intérêt britannique à affaiblir de manière décisive le désagréable concurrent qui, avant 1914, s'était fortement développé sur le continent. Puis, il y avait aussi un intérêt français de maintenir durablement sous contrôle l'«ennemi juré» d'outre-Rhin. La liste pourrait être allongée.

Les intérêts de qui?

Mais de quels «intérêts» s'agit-il, si le prix à payer – d'abord au cours de la Première, puis de la Seconde Guerre mondiale – étaient des dizaines de millions de morts et de mutilés et la destruction de pays? Ce n'était certes pas dans l'intérêt des peuples. De même, le Traité de Versailles n'était nullement un traité de paix, mais une continuation de la guerre par d'autres moyens. Après 1945, une des leçons à tirer de Versailles et de ses suites aurait pu être: pas de paix sans justice. Jusqu'à ce jour, le monde n'y est toujours pas parvenu. Certaines parties de la Charte des Nations Unies en constituent une tentative honnête et sérieuse – mais là encore, la conception du Conseil de sécurité et des puissances victorieuses avec leur droit de veto constitue une violation fondamentale de l'égalité juridique.

La justice inclut la vérité dans la mesure où elle est connue et acceptée. La vérité après une guerre ne doit pas s'accompagner d'une posture de victoire et de mépris envers les vaincus – elle ne convient à la justice que si elle rend réellement (objectivement) justice à tous, sans que les uns soient positionnés au-dessus des autres. Le but n'est pas de (subjectivement) «faire plaisir» à tous. Les désirs de vengeance suite à de l'injustice subie ne correspond pas à la justice, ni de la part des vainqueurs, ni de la part des vaincus. La vérité n'est pas non plus une vérité réelle, si elle entrave la voie de la réconciliation. Celle-ci aussi doit rendre justice à tout le monde. … Et bien d'autres choses s'y ajoutent. Réaliser tout cela est très exigeant et demande de la volonté et de l'endurance de toutes les personnes impliquées. Nous en sommes encore loin – et les efforts ont manifestement diminué.

Aujourd'hui encore, on ment aux peuples quand il s'agit de guerre et de paix. Le Traité de Versailles et ses conséquences auraient pu apprendre à l'humanité que ce n'était pas la bonne voie. – Les tâches à résoudre pour l'humanité sont encore énormes. •

«Les nuages de Margarethe …»
suite de la page 5

La Croix-Rouge redonne de l'espoir

En 1948 – au bout de deux ans – elle commença à toucher un petit salaire avec lequel elle put faire quelques achats. C'est à cette époque qu'arrivèrent des envoyés de la *Croix-Rouge*. Ils prirent ses coordonnées et lui promirent de retrouver ses proches. Pendant la guerre, les soldats avaient l'interdiction de dévoiler leur affectation, ce qui compliqua énormément les possibilités de les retrouver à la fin de la guerre.

La Croix-Rouge fit merveille: rapidement, Margarethe reçut une carte de sa sœur – mais avec une mauvaise nouvelle: sa mère était morte de faim et de froid dans son camp de travail. Elle n'avait pas reçu de sépulture. Une seconde carte arriva bientôt, annonçant que son père était en vie et qu'il se trouvait à Schleiden, dans le massif de l'Eifel. Il avait été blessé et était rapidement sorti de prison, trouvant refuge dans une gentille famille. A présent Margarethe n'avait plus qu'un objectif: rentrer chez elle – et chez elle, c'était là où se trouvait son père.

Lorsqu'on lui dit qu'elle pourrait partir plus tôt si elle travaillait dur, elle effectua deux quarts de 8 heures de suite au puits de mine. «Après 16 heures de travail d'affilée, à la fin de la journée, nous n'arrivions même plus à souffler, encore moins à nous tenir debout.» En 1949, son désir se réalisa, mais sans doute moins à cause de son excellent rendement qu'à cause de la décision politique de Moscou de fermer la plupart des camps. En novembre 1949, Margarethe – alors âgée de 21 ans – put enfin plier bagage.

Elle ne possédait pas beaucoup plus que ce qu'elle portait sur elle – et après trois semaines de voyage, elle put enfin serrer son père dans ses bras. Puis suivirent les plus beaux jours de sa vie, dit Margarethe. Son projet initial de devenir enseignante ne put se réaliser. Il fallait qu'elle gagne sa vie et elle finit par trouver du travail dans une usine de papier. Elle fit la connaissance d'un homme bien, elle se maria et eut deux enfants, qui à leur tour fondèrent des familles, si bien que Margarethe a connu de grandes joies avec ses petits-enfants.

Le potentiel de l'humain

Mme Martinez, l'auteur du livre, a demandé à Margarethe ce qu'elle pensait de sa vie. – «Concernant la question de ce que je suis devenue, je t'ai déjà répondu: je suis une femme heureuse – c'est ancré dans mon âme. Je suis une femme heureuse parce que j'ai mis au monde deux enfants merveilleux. Je suis particulièrement heureuse que mon père, qui me manque encore beaucoup aujourd'hui, ait vu mes enfants grandir. Ça, c'était une bénédiction!»

Le lecteur se demande inévitablement comment il est possible de pouvoir regarder en arrière de manière si positive après une telle jeunesse? Aujourd'hui, dans le discours de cette femme de 91 ans, il n'y a ni amertume, ni ressentiment, ni même de haine à l'égard des Russes – bien au contraire. Mais pour quelle raison? Il ressort des récits de Margarethe une expérience de l'humain, y compris dans les moments les plus sombres, qu'elle a ouvertement accueillie en elle et cela lui a donné une force. L'attitude positive de son père envers les Russes l'a aidée à comprendre la compassion des Russes à son propre égard.

Mais elle a souvent eu des raisons de désespérer et de se rebeller contre son destin: pendant le voyage vers le Sud de la colonne de réfugiés, la jeune fille de 16 ans fut plusieurs fois violée par des soldats. Un officier russe l'a soutenue et lui a dit qu'il punirait les soldats. Mais le lendemain, il avait disparu, car la guerre n'était pas terminée. Un autre officier russe lui a aussi promis d'agir contre cette injustice. Il lui a donné un conseil: les femmes devaient dire aux soldats qu'elles étaient atteintes du typhus, car ils en avaient peur. Ce stratagème fonctionna.

Les Russes aussi avaient beaucoup souffert. Ainsi, sur les cinq millions de prisonniers de guerre russes qui étaient sous la «garde» de la Wehrmacht et des SS, seuls deux millions survécurent. Margarethe ne l'apprit que plus tard et aujourd'hui cela la fait réfléchir: «Je me souviens très bien de ce qui nous est arrivé, nous les filles, lorsque nous avons été violées. Parfois, je ne sais pas si je dois y voir le destin, la honte ou bien un juste retour envers les assassins de tous ces Russes. Cela dit: ce n'était ni juste, ni humain.»

Même dans la mine de charbon en Sibérie, elle a rencontré des gens l'ayant aidée à survivre. Là aussi, se montra le «pouvoir de l'humain». Margarethe y avait été affectée en tant que «galibote» d'un ouvrier russe. Il était grand et corpulent et ses vêtements étaient bizarrement rapiécés, la jeune femme fut prise de frayeur et commença à paniquer. Mais le Russe se révéla un ami paternel et bienveillant qui la protégea et prit soin d'elle. Le Russe, en tant que «haveur», extrayait le charbon des parois des galeries et Margarethe devait le pelleter sur une bande transporteuse. Dans le camp de femmes également, il y avait des femmes plus âgées lui prêtant une attention particulière.

Elle n'avait plus de souliers et portait des chaussures de travail, des sortes de galoches. Il était cependant nécessaire pour se protéger du froid et des plaies de s'envelopper les pieds dans des chiffons secs et propres. Quelqu'un parmi les femmes lui posait de tels chiffons – soigneusement lavés et pliés – sur ses galoches. Ces années-là, le pire, c'était la faim et le froid. «Son» Russe lui apportait de quoi manger de chez lui et il l'aida autant que possible.

Quand elle contracta le typhus, elle fit dans sa baraque l'expérience de la solidarité et de l'aide, ce qui lui sauva la vie. Les femmes empêchèrent qu'on la transférât à l'hôpital (parce qu'elle y serait certainement morte) et organisèrent elles-mêmes les soins. Pour ce faire, elles dérobèrent à la mine de petits morceaux de charbon qu'elles pilèrent pour fabriquer un remède de grand-mère – une «bouillie grumeleuse faite de pain, d'eau et de poussière de charbon» et assurèrent, avec le charbon dans le poêle, une heure de chauffage par jour. Margarethe survécut.

Elle parle avec respect du chef du camp, *Nikita Chita*, un Russe, qui était le responsable de sa baraque. C'était un «homme bien». Il était fier de ses baraques, où on trouvait une douche avec eau chaude. Ceci était très important pour se débarrasser de la poussière de charbon après le quart de service. De temps en temps, il organisait la chorale des komsomols (organisation de jeunesse du parti communiste) et s'efforçait d'enseigner l'hymne national russe aux femmes. Ou encore, il «égarait» lors de ses contrôles, sa pochette d'allumettes, dont les femmes avaient besoin pour allumer le poêle pendant la maladie de Margarethe. «Sans tous ces gens, je n'aurais pas pu m'en sortir, et ils auraient pu tout aussi bien m'ignorer au profit de la lutte pour leur propre survie.»

Les liens avec sa propre famille tenaient un rôle primordial. Ces liens ne se sont jamais rompus – même dans les années, où Margarethe ne savait pas où se trouvaient les autres membres de la famille. Les «nuages» dans le ciel étaient ce qui la reliait à eux. «Quelque part, il y a mon père, ma mère et mes sœurs. Eux aussi voient ces nuages et ils pensent à moi.» Même dans le délire fiévreux causé par le typhus, elle parlait de ses «nuages», grâce auxquels elle était en contact avec eux. «[…] Je me suis toujours imaginé que papa et maman, eux aussi, voyaient ce même ciel et pensaient bien fort à moi.»

«Potentiel de l'humain»

Ce livre est vraiment particulier. Margarethe aurait dû, comme les autres jeunes filles, aller à l'école et plus tard, devenir enseignante. Pourquoi n'est-elle pas devenue une femme aigrie, en révolte contre sa destinée? Et pourtant, non – elle raconte même qu'elle a eu une vie heureuse. – Je pense que le «potentiel de l'humain», la puissance de la nature humaine, a rendu supportable l'horreur, a rendu son sort acceptable, relégué le désespoir au second plan et l'a aidée à se trouver une nouvelle patrie dans un nouvel environnement. – Mais cela seul ne suffit pas à tout expliquer. Margarethe a toujours eu un fort soutien dans sa famille et dans la foi et cela lui a permis de s'ouvrir à autrui. C'est en ce sens qu'elle conclut le récit de sa vie:

«Que suis-je devenue? Une femme heureuse! Je suis reconnaissante de la famille que j'ai! Je suis reconnaissante pour le devenir que j'ai eu.» «[…] Aujourd'hui, quand je m'éveille le matin, agitée ou calme, je regarde par la fenêtre avec gratitude et humilité, et par tous les temps, j'observe les nuages, la lumière, la nature et cela me ravit, j'écoute, reconnaissante, les bruits matinaux – et ensuite, je me relève à nouveau.» •

Joie de vivre au troisième âge

Réflexions sur l'art de vieillir

par Rita Brügger

Une classe d'école est arrivée au musée. Les enfants se comportent de manière disciplinée. Néanmoins, un certain rythme effréné est perceptible. Apparemment, l'enseignant leur a donné des tâches à accomplir. Certains d'entre eux travaillent à deux sur leurs tablettes et remplissent des questionnaires, d'autres travaillent avec des appareils censés aider les enfants à comprendre l'exposition. Certains enfants s'amusent à regarder dans leur téléphone portable pour s'immortaliser dans un selfie. Le sérieux de l'exposition traitant d'une période menaçante de notre histoire les dépasse entièrement. Mais halte! Il y a un homme d'un certain âge assis à côté d'un élève qui, de toute évidence, vient d'une culture différente, et il lui explique calmement et avec des mots simples les faits et le contexte de l'impressionnant tableau qu'ils examinent ensemble.

Un peu plus tard, une situation similaire apparaît au débarcadère: là, un groupe d'enfants attend le prochain bateau. Certains ont enlevé leurs chaussures et leurs chaussettes, les enseignantes leur rappellent de préparer leurs sacs à dos parce que le bateau va bientôt atteindre la jetée. Pendant ce temps, un vieux monsieur est assis sur le banc d'attente avec un petit groupe de garçons. Il leur raconte quelque chose. Il s'adresse calmement aux garçons. Ils semblent intéressés par son discours. Une conversation animée se développe entre jeunes et moins jeunes, dans une bonne atmosphère. C'est une situation réjouissante touchant d'éventuels spectateurs.

Apparemment, les deux messieurs font partie du projet «Seniors dans les salles de classe», lancé par *Pro Senectute* et utilisé par de nombreux enseignants. C'est bénéfique lorsque des personnes âgées soutiennent les classes et transmettent leurs riches expériences de manière positive.

Travailler en paix

En fait, il existe aujourd'hui d'innombrables domaines d'activité pour les personnes âgées. Le processus de travail souvent ardu est derrière eux. Ils ont transféré leurs responsabilités dans leur travail et la famille à des personnes plus jeunes. Mais ne rien faire n'est pas une option, et donc de nombreux retraités cherchent de nouveaux champs d'activité. Cela se fait sur une base volontaire et peut se faire beaucoup plus tranquillement qu'auparavant. Les hommes préfèrent souvent les défis techniques. En tant que conducteurs pour la Croix-Rouge, par exemple, ils peuvent continuer à apporter leurs compétences de conducteurs et les mettre à la disposition des personnes qui ne sont plus aussi mobiles qu'elles. De plus, ces services peuvent inclure de nombreuses rencontres intéressantes.

Quiconque a de bonnes connaissances culturelles ou sportives peut les mettre à profit dans un large éventail d'activités de loisirs: excursions ornithologiques, visites guidées de musées, animation de groupes de randonnées à vélo et à pied – voilà un petit choix. En outre, les seniors peuvent également œuvrer comme conseillers dans différents domaines.

Le grand-père transmet ses connaissances à son petit-fils. (photo keystone)

Alors qu'il ne restait guère de temps pour autre chose dans la vie active suite aux journées de travail remplies et l'éducation des enfants, il y a à présent aussi un champ d'activité dans des commissions et des organisations. La commune est ravie d'avoir un ancien employé de banque pouvant participer à maintenir l'équilibre budgétaire dans la Commission des finances. L'expert fiscal aide, si nécessaire, à remplir les formulaires. Le portail Internet *Rent a Rentner* offre une variété d'activités, pour lesquelles on peut demander les services d'un retraité actif.

Grands-parents

Une vraie bénédiction est l'attention accordée par les grands-parents à leurs petits-enfants. Certaines familles ont la chance de pouvoir remettre leurs enfants régulièrement à leurs grands-parents. Ou bien les enfants ont la possibilité de passer leurs vacances chez grand-maman et grand-papa, qui ont davantage de temps pour eux et pour montrer et expliquer des choses dont ils ne savent pas grand-chose. La grand-mère raconte combien elle a dû travailler à la maison quand elle était enfant, à quoi il fallait renoncer parce que l'argent manquait, mais qu'autrefois les enfants pouvaient jouer sans danger dans la rue. Et le grand-papa connaît presque toutes les fleurs qu'on rencontre lors des randonnées, et il parle des nuits passées sous tente avec son groupe de jeunes dans les montagnes.

Les grands-parents ont souvent davantage de temps libre et de sérénité que les parents. Ils ont élevé leurs propres enfants envers lesquels ils durent assumer l'entière responsabilité éducative. Comment cela réussira-t-il, quel sera leur avenir? Ces questions les ont préoccupés en tant que parents pendant de nombreuses années. Souvent, les pères voyaient leurs propres enfants uniquement le soir ou en fin de semaine. Maintenant, ils ont du temps pour leurs petits-enfants et tout le monde aime être réuni en famille. Les jeunes et les moins jeunes se complètent de manière fructueuse.

Maladie, douleur et adieu

L'âge n'a évidemment pas que des côtés positifs. Il y a des séniors actifs et en bonne santé, capables de faire face à leur journée habituelle même jusqu'à un âge avancé. Le matin, ils font régulièrement de la gymnastique, les courses, la cuisine, des promenades et des voyages, aussi bien dans les environs que dans des pays lointains.

Mais tout le monde profite d'une bonne santé. Il y a un dicton disant: si, à plus de 50 ans, tu te réveilles le matin sans aucune douleur, alors tu es mort. Et en réalité, la plupart des personnes âgées ont quelques problèmes de santé. Le soir, lors de la toilette, on remarque qu'il y a davantage à soigner. La peau est plus sèche, la bouche demande davantage de liquide. En montant les escaliers, on est rapidement essoufflé et il est conseillé de les redescendre prudemment. L'un ou l'autre doit également faire face à des problèmes de santé majeurs, qui restent préoccupants. Et lors d'une maladie sérieuse, la guérison prend plus de temps qu'auparavant du temps de la jeunesse.

Même si la médecine a fait de grands progrès au cours des dernières décennies, il existe toujours des maladies causant des douleurs ou même la mort. Au fil des années, le corps devient plus sensible et les forces diminuent. C'est un processus souvent douloureux. Sa propre finitude et celle de son prochain deviennent plus conscientes qu'auparavant.

Et finalement, c'est une réalité: il s'agit de dire adieu à ses proches, et à un moment donné sa propre vie trouve sa fin. C'est aussi une prise de congé.

Faire face à l'âge

Quand il s'agit de l'âge avancé, on entend parfois: «Il ne faudrait pas avoir à vivre aussi longtemps!» Mais pourquoi pas, au juste? Est-ce que seul l'encombrant compte? L'âge n'a-t-il que des aspects négatifs? La peur d'entrer dans la misère en fin de vie, d'être seul, d'avoir à souffrir semble être répandue. Les contributions et les articles s'accumulent, dans lesquels la valeur de la vie des personnes âgées est fondamentalement remise en question, de sorte qu'elles se sentent presque poussées à douter de leur propre droit à la vie. Il y a des voix qui veulent même refuser aux personnes âgées le droit de vote. Voilà un réel affront envers tous les accomplissements d'une génération ayant donné le meilleur d'elle-même.

Il y a cependant aussi de nombreux aspects positifs, et récemment plusieurs publications intéressantes ont traité ce le sujet. Le livre «Gutes Leben im Alter. Die Philosophischen Grundlagen» [Bien vivre en avançant dans l'âge. Les bases philosophiques], publié aux *Editions Reclam* 2012, montre de *Platon* à *Schopenhauer* jusqu'à nos jours, ce que les philosophes ont fait et continuent à faire pour répondre aux questions sur la manière de mettre à profit et de donner un sens à la dernière phase de vie. Il est intéressant de noter qu'il y a souvent des centaines, voire des milliers d'années entre la vie des divers auteurs cités dans le livre – néanmoins, dans de nombreux cas, les considérations et les constats se recoupent. C'est un aperçu historique passionnant sur le thème de la vieillesse.

Apprendre à vieillir

L'un des philosophes récents s'exprimant dans ce livre est *Otfried Höffe*. En 2018, il a rédigé son propre livre intitulé «Die hohe Kunst des Alterns, kleine Philosophie des guten Lebens» [Le grand art de bien vieillir, brève philosophie de la bonne vie], paru aux *Editions C. H. Beck*. Cet ouvrage facile à lire est comme un petit guide sur la manière de se préparer à la période de l'âge avancé, sur la façon de profiter d'une vie digne et heureuse jusqu'à au bout de cette dernière phase de son existence.

Höffe décrit comment l'art de vieillir peut s'apprendre. Pour lui, les quatre «L» se trouvent au centre: «Laufen» [la marche], «Lernen» [l'apprentissage], «Lieben» [l'amour], «Lachen» [le rire].

Höffe confirme l'adage «mens sana in corpore sano» et dit qu'un corps et un esprit sains sont essentiels et contribuent beaucoup à un bon vieillissement. Il est convaincu que quiconque se forme, lit, voyage, apprend une langue ou fait de la musique, élargit son horizon, garde l'esprit éveillé et évite ainsi le mécontentement, la rancune et le stress.

«Le troisième ‹L›, l'amour, concerne le bouquet multicolore des relations sociales commençant par le couple, se poursuivant avec les relations familiales et amicales et les contacts sociaux dans des clubs sportifs, des orchestres, des chorales ou des groupes de randonnées.» (Höffe, p. 99)

Pour l'auteur le quatrième «L», le rire, doit être étendu à l'ensemble des sentiments émotionnels de la détente, la joie de vivre, l'attitude positive envers la vie, afin de lutter contre l'amertume et la tristesse.

Höffe souligne cependant que l'importance de ces quatre «L» ne se limite pas à l'âge, mais qu'il est bon de s'en occuper très tôt, pour avoir des choses utiles avec soi dans ses bagages au cours de sa dernière phase de vie. Il décrit également de façon impressionnante l'importance du développement d'une attitude positive envers l'âge et les personnes âgées au cours de la première phase de vie. Honorer les personnes âgées est un devoir humain commun à presque toutes les cultures.

Prévention

Höffe cite également d'autres philosophes. Par exemple, il donne la parole à Voltaire: «Pour les ignorants, l'âge est comme l'hiver; pour les savants, ce sont les vendanges», Voilà une façon positive de voir les choses. *Ernst Bloch* estime qu'il vaut la peine d'investir intellectuellement dans la jeunesse, sur laquelle on peut se reposer lors de la vieillesse.

Le proverbe «L'âge ne protège pas contre la folie» est tout aussi vrai que: «Malheur à celui qui ne vieillit pas sous la protection de l'amour».

Dans le livre de Höffe, il y a des chapitres traitant des maladies, de la démence et de la mort. Intéressant est l'aspect que *Socrate* souligne: la mort est fortement liée à la vie. Selon lui, il faut donc mener une vie vertueuse et moins se poser la question de la «bonne» mort que celle de savoir comment nous voulons vivre.

Pour ne pas se sentir seul dans la vieillesse, il est nécessaire de cultiver ses relations tout au long de sa vie. Il s'avère que les personnes ayant pris soin de leur famille tout au long de leur vie, ayant pratiqué l'humanité, la solidarité et la serviabilité restent rarement seules à la fin de leur vie.

Diversité

Comme dans chaque phase de vie, la dernière phase possède de nombreuses facettes. Il y a des caractères très individuels, des personnes difficiles, bizarres ou insatisfaites. Et outre les séniors actifs et en excellente forme, il y ceux et celles ayant déjà perdus leurs forces et devant lutter contre les aléas de l'âge.

Le livre «Schöne Aussichten! Über Lebenskunst im hohen Alter» [Belles perspectives! A propos de l'art de vie dans le grand âge], *Editions Schwabe*, rédigé par la photographe *Ursula Markus* et l'auteure

Suite page 8

Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration
Case postale, CH-8000 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.– frs / 108.– euros

ISSN 1662 – 4599

© 2019 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

«Joie de vivre au troisième âge»
suite de la page 7

Paula Lanfranconi est une magnifique compilation présentant de manière impressionnante la vie d'hommes et de femmes de plus de 80 ans. Ce sont des histoires de vie très variées. Il y est question d'un ancien banquier et philanthrope, d'une aventurière, d'un pacifiste et écrivain, d'une esthète et d'un paysan résistant ne voulant jamais quitter sa ferme délabrée.

Toutes ces personnalités ont une chose en commun: elles ont un but dans la vie et un but en tête. Quand on leur demande ce qui les maintient en vie ou comment ils font face à la vieillesse ou à la douleur, on lit des réponses étonnantes: «On s'habitue lentement à la vieillesse» ou: «On apprend à souffrir. … Ne pas se ménager, sinon cela fait encore plus mal.» Mme R. dit que pour elle il est important de faire face à toute nouvelle situation. Cela implique également d'accepter que certaines choses ne sont plus réalisables. Mme H. dit: «Je suis en bonne santé, car je sais comment m'occuper de mes handicaps». Et l'attitude positive est également exprimée par M. S.: «Je n'ai jamais demandé, pourquoi moi? J'ai toujours fait de mon mieux pour faire face à toute nouvelle situation.»

Malgré tout ou précisément à cause de cela?

«L'âge n'est pas une maladie», précise Otfried Höffe dans son livre. Comme cela est vrai! Et si une personne âgée trouve une tâche dans un domaine ou un autre qu'elle peut accomplir pour sa propre satisfaction et pour le bien de la communauté, c'est une grande bénédiction pour tous.

A l'occasion de son 90e anniversaire, *Frieda* reçoit une grande carte de félicitations avec environ 50 signatures de la maison de retraite voisine. Chaque semaine, elle prépare les tapis de Jass et les cartes de jeux et aide à servir le café et les gâteaux à tous les pensionnaires. Puis, elle aide tout naturellement à débarrasser la vaisselle. Les dimanches et les jours fériés ainsi que lors de services funéraires *Paul* joue de l'orgue en tant qu'organiste suppléant et se rend souvent tôt le matin dans différentes églises. Cet engagement maintient cet homme de plus de 90 ans dans une vitalité surprenante, bien qu'il doive faire face à divers problèmes de santé. Suite à une attaque cérébrale, *Maria* a perdu sa mobilité et vit avec un bras paralysé. Néanmoins, elle nourrit régulièrement un autre patient ne pouvant plus bouger ses mains dans le centre de jour. Même *Nora*, la dame âgée en phase terminale, dont les forces ne permettent plus aucune activité, a quelque chose à donner: elle écoute, elle est présente lors d'activités et elle reprend vie.

Et qu'en est-il de ces vieux qui semblent aigris et végètent sans joie en attendant le salut? Peut-être n'ont-ils pas encore trouvé de semblables leur donnant réconfort et affection? •

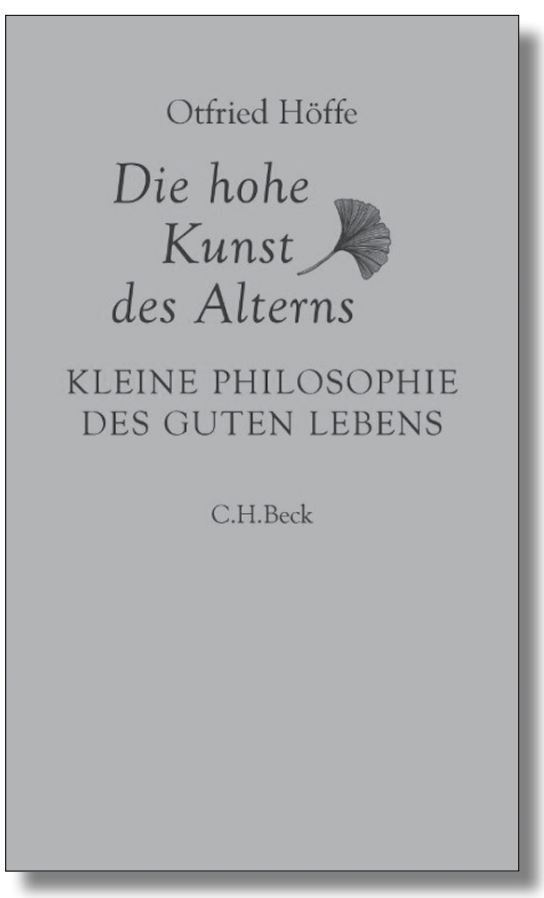

ISBN 978-3-4067-2747-4

Sascha ne parle pas aux enseignants

par Marita Brune

Dans «Horizons et débats» nº 14 du 24 juin, Ursula Felber nous a présenté Hilal, une élève qui ne parlait pas. Maintenant, nous voulons parler de Sascha. Les deux cas montrent de manière exemplaire qu'aux mêmes symptômes ne correspondent pas les mêmes causes et le même traitement.

Sascha ne parle pas. En tout cas ni avec moi ni avec d'autres adultes. Il parle uniquement avec ses parents et avec d'autres enfants. C'est pourquoi il a été placé dans ma classe d'école primaire spécialisée. Il s'avère vite qu'il est un garçon attentif et vif, il apprend bien, il fait ce qu'il faut faire à l'école et il fait ses devoirs. Pourtant, il n'exprime aucun mot avec moi. On m'informe que c'était déjà ainsi à l'école maternelle et à l'école précédente. Des examens par des psychologues scolaires n'ont rien révélé. Les parents ne peuvent non plus s'expliquer ce comportement. A la maison il parle normalement. Donc, je prends Sascha comme il est sans donner trop d'importance à son comportement un peu bizarre.

Il est évident qu'il suit bien les cours. Je cherche des voies pour connaître ce qu'il pense et pour lui ouvrir des possibilités de participer aux cours. Je dis alors à son voisin *Timo:* «Demande à Sascha ce qu'il en pense.» Timo transmet la question à Sascha en chuchotant (bien qu'il m'ait entendu), Sascha formule la réponse à l'oreille de Timo tout en faisant attention que je ne puisse l'entendre. Puis, Timo me donne la réponse de Sascha. Ainsi nous avons trouvé un voie bien qu'assez compliquée. Mais Sascha peut intervenir dans les cours et moi je peux lui donner un écho à ses pensées et ses contributions. Sacha me donne l'impression d'être soulagé par cette opportunité. La communication se déroule ainsi pendant un certain temps.

Mais bientôt les enfants me demandent: «Pourquoi Sascha ne parle-t-il pas avec vous?» «Je l'ignore», dis-je en vérité, «lui, il doit le savoir. Peut-être qu'un jour il va parler avec moi, quand il se décidera. Mais qu'il ne dise rien pour le moment n'est pas important puisqu'il apprend bien et participe au travail.»

Naturellement, Sascha entend ce dialogue et c'est aussi mon intention. Pour moi, il s'agit de ne pas problématiser le comportement de Sascha, je veux éviter qu'il devienne un «cas» spécial. Je veux qu'il soit un enfant le plus normal possible dans la communauté de la classe, étant donné que sa petite particularité ne dérange pas particulièrement et ne demande pas une grande attention. En outre, Sascha doit comprendre que je ne veux pas juger ses raisons de l'extérieur. Je lui laisse la liberté de s'expliquer et ainsi je lui montre mon respect de ses sentiments. En même temps, je lui transmets ma conviction qu'il décide lui-même de son comportement et qu'il peut ainsi décider du moment et de la manière de le changer. Je peux l'aider en cela en établissant avec lui une relation de confiance. Quand nous travaillons ensemble, je lui montre que je l'aime bien et que je me réjouis de ses progrès.

Bientôt la voie de communication entre nous se simplifie. Maintenant, je peux m'adresser directement à lui et il chuchote la réponse à Timo. Mais après un certain temps, je veux savoir si Sascha sait lire et avec quelle fluidité. Je le prie de lire un texte à la maison et de l'enregistrer sur une cassette que je lui remets. J'ai choisi intuitivement le moment de ce pas en avant. J'ai le sentiment qu'entretemps la confiance est assez développée et que le silence n'est plus vraiment nécessaire pour Sascha. Il se peut qu'il lui faille un déclic, un tremplin. Ce tremplin pourrait être le magnétophone – et Sascha est d'accord de l'utiliser. A la maison, il lit le texte à haute voix et me remet la cassette le lendemain. Je l'écoute aussitôt que je suis seule et le lendemain je lui donne un écho positif – pas sur le fait qu'il ait lu à haute voix mais sur ses compétences en lecture! Nous répétons ce procédé plusieurs fois, jusqu'au jour, où – avec son consentement – je fais fonctionner la cassette devant la classe pour que ses camarades de classe puissent aussi entendre comment Sascha sait bien lire. Pour la première fois, sa voix résonne dans la salle de classe et tout le monde l'entend. Dès ce moment, le chemin n'est plus très long, de manière toute naturelle Sascha commence à parler, avec moi et bientôt aussi avec les autres enseignants de l'école. Il a trouvé la voie pour un comportement normal avec autrui. Nous avons ainsi pu éviter le danger de la psychiatrisation, comme nous le connaissons dans de nombreux cas, souvent avec des conséquences stigmatisantes pour l'enfant. Sascha est maintenant un garçon tout à fait normal et vif avec un comportement parfois un peu ridicule ou alors espiègle.

Je n'ai jamais compris pourquoi Sascha ne parlait pas avec les adultes. J'ai senti qu'il y avait en lui une certaine réserve, j'ai essayé de créer un lien relationnel, de lui montrer une alternative à ses réserves, de développer la confiance mutuelle. Ce sont les possibilités, les «outils de travail» de l'enseignant-pédagogue. Il ne travaille pas seul avec un enfant dans un setting thérapeutique. Au centre ne se trouve pas la personnalité de l'élève ou un éventuel trouble de sa personnalité. Le pédagogue travaille dans la communauté de la classe, dont chaque enfant fait partie, où il peut se sentir à l'aise sans être trop exposé. Les relations dans la classe se développent en travaillant la matière, la cause commune à laquelle on œuvre. Le pédagogue ne doit pas commencer par s'occuper des faiblesses et des problèmes des élèves, il peut à travers le travail commun des matières scolaires avoir un effet positif sur la vie émotionnelle, même s'il ne connaît pas les détails de la genèse d'éventuels déficits. La condition préalable repose sur la conviction de l'enseignant au sujet de la volonté de tous les élèves de participer au travail commun et de leur soif d'apprendre, du succès dans l'apprentissage et de la certitude de faire partie de la communauté de classe, comme bases du renforcement de leur personnalité. Pour tout pédagogue, c'est un grand avantage, s'il a eu l'occasion d'apprendre comment les sentiments se développent et quel est leur rôle, quelles irritations peuvent se développer dans le domaine des sentiments, ce qu'est un style de vie, comment celui-ci se développe et quel en est le sens. De telles connaissances aident le pédagogue à appréhender chaque élève au niveau des sentiments. L'étude de ces bases psychologiques en théorie et en pratique aide l'enseignant d'améliorer ses «outils de travail», son empathie. L'intuition est ainsi le résultat de connaissances sur la nature humaine et le résultat de la capacité à percevoir les émotions d'autrui. Au mieux l'enseignant développe cet instrument, au mieux il peut aider ses élèves. •

«Les relations dans la classe se développent en travaillant la matière, la cause commune à laquelle on œuvre. Le pédagogue ne doit pas commencer par s'occuper des faiblesses et des problèmes des élèves, il peut à travers le travail commun des matières scolaires avoir un effet positif sur la vie émotionnelle, même s'il ne connaît pas les détails de la genèse d'éventuels déficits. La condition préalable repose sur la conviction de l'enseignant au sujet de la volonté de tous les élèves de participer au travail commun et de leur soif d'apprendre, du succès dans l'apprentissage et de la certitude de faire partie de la communauté de classe, comme bases du renforcement de leur personnalité.»

Courrier des lecteurs

La valeur pédagogique de la confiance

Dans *Horizons et débats* nº 14 du 24/6/19, l'article de *Carl Bossard* est accompagné d'une photographie illustrant à merveille les «activités dialogiques» au sein de la classe pendant une phase d'enseignement. Les écoliers sont captivés par l'enseignante et tentent d'imiter ses mouvements des doigts. La photo illustre parfaitement l'importance de la maîtresse.

Dans le texte, l'idée de la confiance, «la confiance en tant qu'attitude fondamentale humaine», m'a séduite. Dans mon travail d'enseignante, je l'ai exprimé ainsi: je dois être convaincue que chaque élève peut tout apprendre.

Il y a de nombreuses années, un vieil ami, *Bruno*, a écrit un poème, dans lequel il décrivit l'importance du rôle de son enseignante lorsqu'il était élève d'une école spécialisée. J'aimerais en citer quelques lignes.

Il est froissé, muet, méfiant, avec les blessures intérieures d'un élève abandonné, assis dans une classe à effectif réduit. Il ne veut rien donner de lui-même, il bégaie, il a un tic incontrôlé au visage. Il ne veut pas qu'on s'adresse à lui, mais il observe de très près ce qui se passe dans la classe. Comment la maîtresse parle-t-elle aux autres? Comment les aide-t-elle? Comment trouve-t-elle le fil conducteur de la relation? Puis il écrit:

«Je sens qu'elle ne laissera tomber aucun élève.» Et il ressent un réconfort. Puis vient le jour, où la maîtresse lui demande de faire des calculs:

«‹Essaie ce calcul›, dit la maîtresse,
‹je sais que tu en es capable›.
J'écris les chiffres, le résultat s'envole.
Je veux être le merle là dehors,
il n'a pas besoin de réfléchir.
‹Essaie donc›, j'entend dire:
‹fais le premier pas›.
Neuf et douze –
et le résultat a encore disparu.
Au loin, j'entends les mots de la maîtresse.
J'ai fait une digression, le merle là dehors
n'a pas besoin de réfléchir.
‹Essaie donc›, je l'entends,
‹essaie encore une fois›.
Mais les mots de la maîtresse
ne me laissent pas en paix,
Pendant que je regarde les merles dehors.»

Finalement, après quelques calculs effectués d'abord avec grande peine, puis avec élan, le poème continue:

«Le merle est oublié,
je ne l'entends plus chanter.»

Dans cette scène, la confiance de l'enseignante s'exprime très clairement pour moi. Elle encourage Bruno, lui donne la confiance, pour que son évasion mentale: «Je veux être le merle», recule face à l'activité énergique, la résolution des calculs demandés.

L'enseignante ne se limite pas à résoudre les devoirs. Avec sa reconnaissance elle lie une indication que Bruno exprime dans le poème de la manière suivante:

«‹Bien travaillé!› Sa façon de me
parler me fait du bien.
‹Mais prend bonne note, on ne saute
pas de calcul!›
Je la regarde longtemps,
elle est très sérieuse.
‹En trichant, on n'apprend pas à
calculer!›»

Dans son dernier paragraphe, Carl Bossard parle des élèves en difficulté d'apprentissage et de leur besoin d'enseignants les encourageant et leur construisant ainsi un tremplin vers la réussite – donc vers la confiance et le sentiment «moi aussi, j'en suis capable!»

Le fait qu'*Horizons et débats* souligne dans de nombreux articles cette orientation pédagogique est simplement excellent.

Margret Kleine-Pauli, Zurich